



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026**

AFFAIRE N° 03-20260930

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CASUD – EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de septembre à huit heures et cinquante minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle sise au 52, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Joseph, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 24 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur CHAUSSALET Alexis.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 38

Absents représentés : 09

Absents : 01

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

CHAUSSALET Alexis, ODAYEN Danon, DUCROUX Éric, LAURET Pauline, PICARD Aurélien, LA PORTE Gilbert (de l'affaire n° 01 à 20-20260930), OTAL Candy, DIJOUX Cédric, Olichon Christelle, LEBOT Dominique, LOUARN Katell, CAZAL Rémi, DALLOU Jean-Eudes.

HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 01 à 30-20260930), ELIZEON ABMON Liliane, BASSIRE Nathalie.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick (de l'affaire n° 01 à 21-20260930), BENARD Fiona (de l'affaire n° 01 à 23-20260930), HOAREAU Sylvain, MUSSARD Rose Andrée, CARDIN François, LEJOYEUX Marie Andrée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian (de l'affaire n° 01 à 21-20260930), JAVELLE Blanche Reine, VIENNE Axel, BATIFOULIER Jocelyne, MUSSARD Harry, DAMOUR Colette, HUET Henri Claude, COURTOIS Lucette, HOAREAU Emile.

LEBON Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

CLAIN Camille, RIVIERE Garry (de l'affaire n° 01 à 24-20260930).

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, TURPIN Clarita.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

GAUTHIER VIDOT Christine représentée par Éric DUCROUX, IDMONT Corentin représenté par Aurélien PICARD, MURAT Marie- Pierre représentée par LEBOT Dominique, BÉLAIR Céline représentée par DIJOUX Cédric, NATY Nadège représentée par OTAL Candy, LA PORTE Gilbert représenté par LAURET Pauline (de l'affaire n° 21 à 34-20260930).

BENARD Monique représentée par HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 01 à 30-20260930), THIEN AH KOON Patrice représenté par Liliane ABMON.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par CHAUSSALET Alexis (de l'affaire n° 22 à 34-20260930), LANDRY Christian représenté par HUET Henri-Claude (de l'affaire n° 22 à 34-20260930), Fiona BENARD représentée par Stéphanie LEICHNIG (de l'affaire n° 24 à 34-20260930).

FONTAINE Marie France représentée par à Jeannot LEBON.

- Commune de l'Entre-Deux -

RIVIERE Garry représenté par CLAIN Camille (de l'affaire n° 25 à 34-20260930).

BEGUE Patrick représenté par TURPIN Clarita.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

PICARDO Bernard, HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 31 à 34-20260930), BENARD Monique (de l'affaire n° 31 à 34-20260930).

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. À l'unanimité, Monsieur Cédric DIJOUX et Madame OTAL Candy ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 03-20260930**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CASUD – EXERCICE 2025**

Le Président rappelle à l'Assemblée que le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, doit adresser chaque année aux Maires de chaque Commune membre, un rapport d'activités de l'établissement, accompagné du Compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

En effet, les Maires des Communes membres doivent communiquer ce rapport à leurs Conseils Municipaux en séance publique, séances au cours desquelles les délégués des communes de l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président dudit EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune membre ou à la demande de ces derniers.

Le présent rapport retrace l'activité de l'année 2025 de la CASUD à travers les orientations du Projet de Territoire qui sont les suivants :

- Orientation n° 1 : protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de la population.
- Orientation n° 2 : réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre vers une alimentation saine.
- Orientation n° 3 : renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain.
- Orientation n° 4 : être pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire.

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 en son article 76,

Il est donc proposé à l'Assemblée de prendre acte du présent rapport d'activités de l'année 2025 de la CASUD.

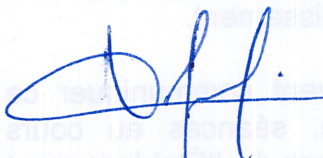
DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

- **prend acte du présent rapport d'activités de la CASUD pour l'année 2025,**

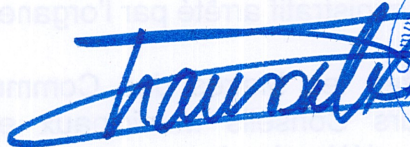
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Cédric DIJOUX

Le Président de la CASUD



Alexis CHAUSSALET



Envoyé en préfecture le 23/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le

ID : 974-249740085-20260930-AFF03_CC300926-DE

S²LOW

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon



Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'Île
de La Réunion

Rapport d'activités 2025



Entre-Deux



Tampon



Saint-Joseph



Saint-Philippe

Envoyé en préfecture le 23/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le



ID : 974-249740085-20260930-AFF03_CC300926-DE

Sommaire

La Communauté d'Agglomération du SUD	04
La vie institutionnelle	10
Le Projet de Territoire	15
OS1: préserver la biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique	16
OS2: réaffirmer notre identité rurale	29
OS3: accompagner l'attractivité économique	32
OS4: accélérer la transition écologique	59
Agir avec des moyens et des ressources	76
Table des sigles	102

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon



Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'Île
de La Réunion

La Communauté d'Agglomération du SUD

1 Les compétences

2 Les chiffres clés

3 Les moments phares 2025

1 Les compétences

Conformément à la loi, les communautés d'agglomérations disposent de deux catégories juridiques de compétences:

- les compétences obligatoires qui relèvent d'un transfert obligatoire,
- les compétences facultatives qui relèvent d'un transfert volontaire des communes membres selon une procédure encadrée (art. L.5216-5 à 5216-7 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT).

Les compétences obligatoires et facultatives de la CASUD sont les suivantes:

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES:



COMPÉTENCES FACULTATIVES:

- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont géothermie, méthanisation)
- Système d'Informations Géographiques
- Signalétique touristique
- Toilettés publiques sur les sites touristiques
- Transports périscolaires
- Fourrière animale et l'enlèvement de cadavres d'animaux
- Agenda 21
- Haut-débit
- Participation au capital des Société d'Économie Mixte et Société Publique Locale dotées d'un objet conforme aux compétences de l'intercommunalité

2 Les chiffres clés

DEMOGRAPHIE Source: INSEE - population 2022



235,8
hab/km²



55 018
ménages



133 164
habitants

68 699

femmes

64 465

hommes

15,3%

Personnes + 65ans

39,6 %

taux de pauvreté

LOGEMENT

Source: INSEE

Source: SDES - RPLS au 01/01/2025



60 603

logements dont
3 908 vacants

90,8%

résidences principales dont

54,1%

propriétaires

24,5 %

des résidences principales
connectées au tout à l'égout



**Logements
sociaux**

8 239

logements sociaux, dont

78,9 % logements collectifs

4,1% logements étudiants

591

logements sociaux livrés (+ 1/3 sur l'île)

ÉCONOMIE

Source: INSEE



3 448

établissements dont

29,1 % en sphère productive

48,8 % embauches en

administration publique

34,8% embauche en commerce

1 953

établissements créés au 1/1/25

40 095

actifs ayant un emploi

33 %

taux de
chômage (15-64 ans)

TRANSPORT Source: INSEE



83,1 %

part de la voiture comme moyen de
transport pour se rendre au travail

76,1 %

des ménages avec au moins une voiture

3 Les moments phares 2025

JANVIER

- Reprise de la gestion de la fourrière animale en régie CASUD
- Miel Vert au Tampon
- Sensibilisation au respect de l'environnement avec l'ONF sur la route du volcan
- Pose de bornes d'apports volontaires
- Inauguration agence de proximité SUDEAU à la Plaine des Cafres
- Sensibilisation des élèves de Trois-Mares "Netoy nout kartié"
- Rencontre Prés CASUD et Préfet à Saint-Philippe
- Réunion de travail CASUD - CCIR
- Opération de contrôle et prévention à la gare routière de la Châtoire
- Lancement des travaux du PCAET
- Participation de la CASUD à Mardi Nou lé là

FÉVRIER

- Lancement du PCAET
- Cyclone GARANCE
- Installation des barrières anti-crues à Saint-Joseph

MARS



- Accompagnement solidaire de nos équipes auprès de la CIREST suite au cyclone GARANCE
- Plan citerne CASUD - Saint-Joseph et Saint-Philippe suite au cyclone
- Ouverture de la campagne de stérilisation gratuite des chats et chiens
- Mise en place de la gratuité des bus le week-end

AVRIL

- Ateliers territoriaux de la gestion de l'eau
- Opération de contrôle et prévention à la gare routière de Saint-Joseph
- Séminaire de travail agents/élus + remise de diplôme de solidarité aux agents sur la CIREST suite au cyclone GARANCE
- 1ère participation à l'opération "Les jours de la Nuit" avec la SEOR et le Parc National
- Remise des cartes d'accès du Point d'Apport Volontaire Automatisé (PAVA) de Bois Court
- Réparation canalisation du Pont du Diable



3 Les moments phares 2025

MAI

- Participation aux “Petites Assises du Master Risque et Environnement sur l'eau” avec le projet de valorisation des eaux usées de la station d'épuration de Saint-Joseph
- Entre 2 Z'Arts avec l'OTI Sud à l'Entre-Deux
- Mai à vélo: édition 1. Sensibilisation dans les écoles et 1er village vélo, concours photo, ...



JUIN

- Mai à vélo 2025 - RézoTour 2025: points d'étape à Saint-Joseph et Saint-Philippe
- Ateliers et comité de pilotage du PCAET
- Allon boug ansamb au Tampon
- Opération de prévention et contrôle dans les gares pour plus de sécurité
- Validation en CC: expérimentation récupérateur d'eau de pluie
- Remise des diplômes aux agents du challenge interne Mai à vélo
- Lancement de l'installation des nouveaux mobiliers urbains pour les transports en commun

JUILLET

- Journée de la biodiversité avec l'OTI, Nature Océan Indien et le Département à Manapany (gecko vert de Manapany)
- Forum du logement social à l'Entre-Deux
- Brunch Dé O avec l'OTI SUD à Bois Court
- Fête du Choka à l'Entre-Deux

AOÛT

- Pose de la 1ère pierre du forage de Takamaka
- Enquête de satisfaction déchetterie
- Opération “coup de poing” collecte de batterie
- Comité Régional de l'Innovation Territoriale (CRITER)
- Mise en place des brigades de nuit de la fourrière animale
- Lancement expérimentation d'acquisition des récupérateurs d'eau de pluie



3 Les moments phares 2025

SEPTEMBRE

- Participation à l'inauguration de l'éco-gîte du volcan
- Participation à la journée de l'emploi
- Semaine européenne de la mobilité
- Ouverture du refuge animalier
- World Clean Up day à l'Entre-Deux
- Animation de sensibilisation auprès du public de l'ESAT de Bérive pour un transport plus inclusif
- Enlèvement des encombrants rond point des Azalées

OCTOBRE

- COTECH et COPIL Schéma Directeur (SD) vélo



- Florilèges au Tampon
- Formation des jeunes en services civiques
- Cap sur l'IAE - en route vers l'insertion à la Plaine des Cafres
- Pose de la 1ère pierre de la ZAE du 14e km

NOVEMBRE

- Fête du Safran à Saint-Joseph
- Participation au 1er carrefour des gestions outre-mer de l'eau et des déchets
- L'ambians la Mer avec l'OTI SUD à Saint-Philippe
- Comité de suivi du contrat de progrès de l'eau
- Pose de la 1ère pierre du projet de NVU
- Visite avec le Préfet de la galerie drainante Grand Galet à Saint-Joseph
- Mardi nou lé là - accompagnement à l'emploi
- Déménagement du siège administratif CASUD à Poker d'As
- Inauguration de la 1ère portion voie verte au Tampon
- Pose de la 1ère pierre de la ZAE du 19e km au Tampon

DÉCEMBRE

- L'ambians Kréol avec l'OTI Sud au Tampon
- Inauguration gare routière de la Plaine des Cafres



La vie institutionnelle

1	Le Conseil Communautaire	11
2	La Présidence	11
3	Le Conseil des Maires	12
4	Le Conseil de Développement	12
5	Le fonctionnement de la vie institutionnelle	13
6	Le trombinoscope des élus	14

1 Le Conseil Communautaire

La Communauté d'Agglomération est administrée par un Conseil composé de délégués communautaires élus conformément aux dispositions des articles L. 5211-6-1 et L. 5211-6-2 du CGCT.

LA COMPOSITION

Le nombre de ses conseillers et les modalités de représentation des Communes sont définis dans un arrêté préfectoral. Les Conseillers Communautaires disposent d'une durée de mandat équivalente à celui des conseils municipaux.

LE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Communautaire se réunit au moins une fois par trimestre en séance ordinaire et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le Président. Il obéit aux mêmes règles que les conseils municipaux en matière de convocation, de quorum et de validité des délibérations.

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En dehors des séances ordinaires, le Conseil peut se réunir en séance extraordinaire sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres en exercice.

LE QUORUM

Le Conseil Communautaire ne peut délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance. Un appel nominal est effectué à chaque début de séance. Le quorum doit être également atteint lorsque chaque affaire est soumise à délibération.

2 La Présidence

La présidence de l'assemblée est assurée par le Président de la communauté d'agglomération. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par un des vice-Présidents dans l'ordre du tableau. Le Conseil Communautaire élit son Président.

LES MISSIONS

- ouverture de séance,
- vérification du quorum et la validité des pouvoirs
- action de diriger les débats et maintien de l'ordre des discussions,
- mise aux voix des propositions et juger, conjointement avec le secrétaire, les opérations de vote,
- proclamation des résultats,
- prononciation d'interruption des débats et la clôture des séances.

3 Le Conseil des Maires

LA COMPOSITION

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite « loi engagement et proximité », a instauré la création d'une conférence des maires dans tous les EPCI et permet d'assurer une meilleure représentativité des communes dans la gouvernance de l'intercommunalité. De fait, le Conseil des Maires instauré à la CASUD correspond à cette conférence des maires introduite par la dite loi.

Cette instance de consultation et de coordination vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et la Communauté d'Agglomération du Sud.

LES MISSIONS

Le Conseil des Maires étudie et se prononce sur les dossiers stratégiques de la Communauté d'Agglomération. Il est présidé et animé par le Président. Il se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou, dans la limite de quatre réunions par an en préparation d'un Conseil Communautaire ou à la demande d'un tiers des Maires.

4 Le Conseil de Développement

Le Conseil des Maires étudie et se prononce sur les dossiers stratégiques de la Communauté d'Agglomération. Il est présidé et animé par le Président. Il se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou, dans la limite de quatre réunions par an en préparation d'un Conseil Communautaire ou à la demande d'un tiers des Maires.

LA COMPOSITION

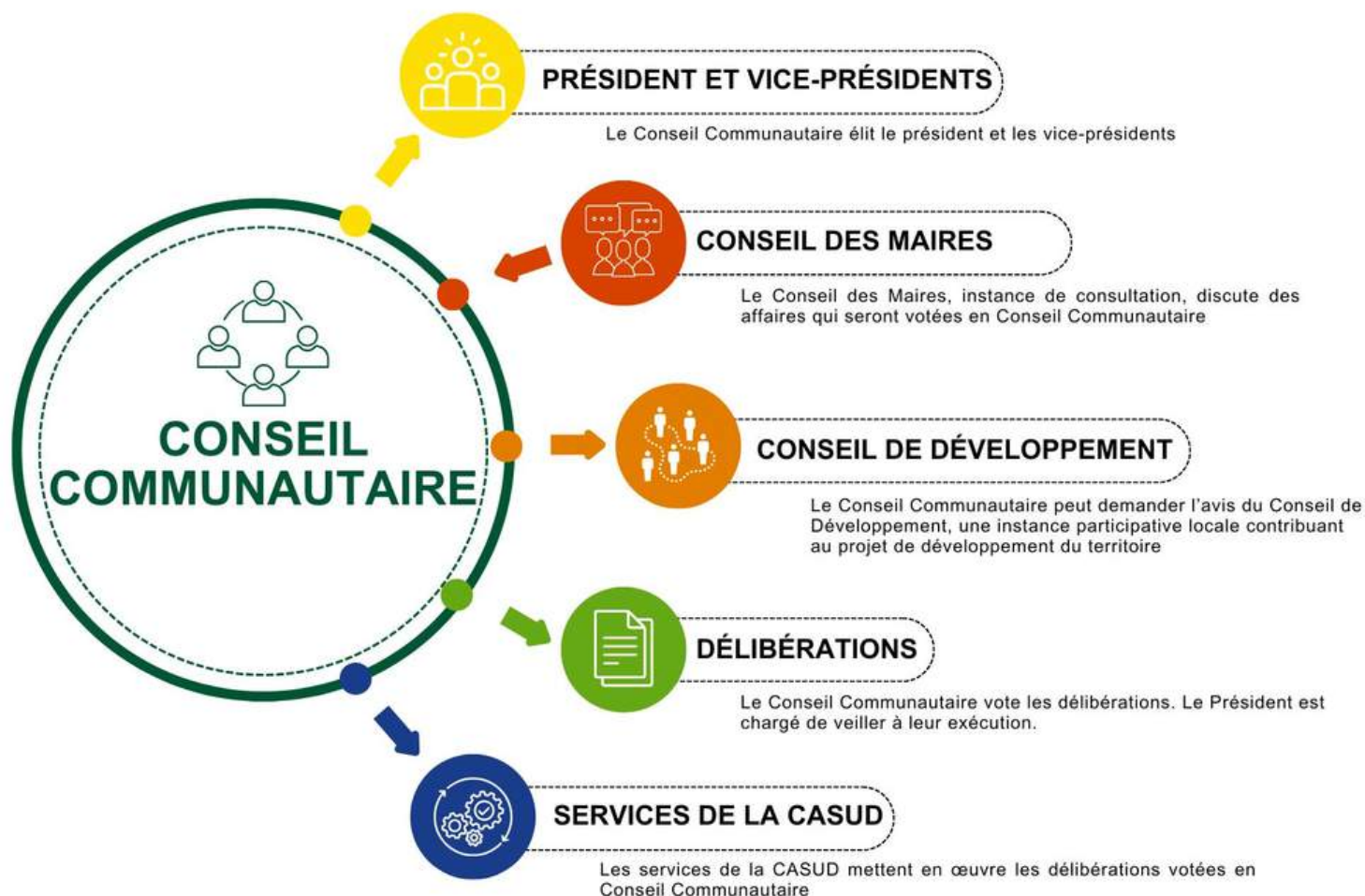
Le Conseil de développement de la CASUD a été installé en juin 2023 en présence du conseiller communautaire référent. Il est composé de 40 membres au maximum, suite à appel à candidature, représentant les quatre Communes et répartis dans les quatre collèges suivants:

- socio-économique,
- recherche/formation expert,
- associatif,
- citoyen.

LES MISSIONS

Le CODEV donne des avis et contribue aux projets liés au développement du territoire par saisine de la CASUD ou par auto-saisine. Il peut par exemple faire des propositions pour atteindre l'autonomie alimentaire ou donner son avis sur l'aménagement économique du territoire.

5 Le fonctionnement de la vie institutionnelle



6 Le trombinoscope des élus

Communauté d'Agglomération du Sud de l'île de La Réunion

CASUD

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MANDATURE 2026-2032

LE PRÉSIDENT

Alexis CHAUSSALET
Président
Le Tampon

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS

 Patrick LEBRETON 1 ^{er} Vice-Président Saint-Joseph	 Camille CLAIN 2 ^e Vice-Présidente Entre-Deux	 Corentin IDMONT 3 ^e Vice-Président Le Tampon	 Harry MUSSARD 4 ^e Vice-Président Saint-Joseph	 Danon ODAYEN 5 ^e Vice-Présidente Le Tampon	 Sylvain HOAREAU 6 ^e Vice-Président Saint-Joseph	 Garry RIVIERE 7 ^e Vice-Président Entre-Deux
--	---	---	--	--	--	--

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

 Eric DUCROUX Le Tampon	 Henri Claude HUET Saint-Joseph
---	---

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS

 Aurélien PICARD 8 ^e Vice-Président Le Tampon	 Blanche Reine JAVELLE 9 ^e Vice-Présidente Saint-Joseph	 Gilbert LA PORTE 10 ^e Vice-Président Le Tampon	 Christian LANDRY 11 ^e Vice-Président Saint-Joseph	 Candy OTAL 12 ^e Vice-Présidente Le Tampon	 Colette DAMOUR 13 ^e Vice-Présidente Saint-Joseph
---	---	---	--	---	---

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

 Céline BELAIR Le Tampon	 Rémi CAZAL Le Tampon	 Jean-Eudes DALLOU Le Tampon	 Cédric DIJOUX Le Tampon	 Christine GAUTHIER-VIDOT Le Tampon	 Pauline LAURET Le Tampon	 Dominique LEBOT Le Tampon	 Katell LOUARN Le Tampon	 Marie-Pierre MURAT Le Tampon	 Nadège NATY Le Tampon	 Christelle OLICHON Le Tampon
--	---	--	--	---	---	---	--	---	--	---

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS

 Jocelyne BATIFOULIER Saint-Joseph	 Fiona BÉNARD Saint-Joseph	 François CARDIN Saint-Joseph	 Lucette COURTOIS Saint-Joseph	 Émile HOAREAU Saint-Joseph	 David LEBON Saint-Joseph	 Stéphanie LEICHNIG Saint-Joseph	 Marie Andrée LEJOUEUX Saint-Joseph	 Rose Andrée MUSSARD Saint-Joseph	 Axel VIENNE Saint-Joseph
---	---	--	---	--	--	--	--	--	--

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

 Liliane ABMON Le Tampon	 Monique BÉNARD Le Tampon	 Jacquet HOAREAU Le Tampon	 Bernard PICARDO Le Tampon	 Patrice THIEN AH KOON Le Tampon	 Nathalie BASSIRE Le Tampon		 Marie-France FONTAINE Saint-Joseph	 Louis Jeannot LEBON Saint-Joseph	 Patrick BÉGUÉ Entre-Deux	 Olivier RIVIERE Saint-Philippe	 Clarita TURPIN Saint-Philippe
--	---	--	--	--	---	---	--	---	---	---	--

Retrouvez les élus
du Conseil Communautaire sur
www.casud.re

Le Projet de Territoire

Envoyé en préfecture le 23/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le

ID : 974-249740085-20260930-AFF03_CC300926-DE



Le Projet de Territoire, document évolutif, est la feuille de route politique co-construite avec les acteurs du territoire pour établir un état des lieux et partager un langage commun. Il fixe les grandes orientations de la Communauté d'Agglomération du Sud jusqu'à horizon 2030 avec pour fils conducteurs la transition écologique et la cohésion sociale.

Pour rappel, le Projet de Territoire de la CASUD s'est construit, à compter de 2021, dans une démarche de mobilisation collective associant les services de l'intercommunalité, les élus, les communes, les habitants, les acteurs du territoire ainsi que les partenaires. Dans sa phase de conception, des ateliers de concertation avec les habitants ont été menés sur les 4 communes.

Le Projet a été présenté aux partenaires institutionnels et soumis à la validation des membres du Conseil de Développement (créé en 2023). La feuille de route partagée pour la période 2023-2030, autour de quatre Orientations Stratégiques (OS), a été adoptée par le Conseil Communautaire en août 2023.

En 2025, le Projet de Territoire compte 80 fiches actions, dont 24 nouvelles, pour un budget total de plus de 340 millions d'euro. 12, 5% ont été réalisées et 85% sont en cours de réalisation.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES:



OS1 - Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique



OS2 - Développer une agriculture durable et réaffirmer notre identité rurale



OS3 - Renforcer l'attractivité économique et former la population aux métiers de demain



OS4 - Être pro-acteur de la transition écologique en favorisant l'économie circulaire

Orientation Stratégique n°1

PRÉSERVER la biodiversité et

RENFORCER notre autonomie énergétique

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU: L'EAU

- 1- **Préserver** une eau potable de qualité 17
- 2- **Assurer** la bonne gestion des eaux usées 20
- 3- **Protéger** l'homme et la nature 24

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

- 1- **Promouvoir** une société bas carbone 26
- 2- **Viser** l'autonomie énergétique 28

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU: L'EAU

1- Préserver une eau potable de qualité

LA VISION

L'eau de pluie, l'eau de nos rivières et captages, l'eau potabilisée, constituent des ressources indéniables sur notre territoire qui doivent faire l'objet d'une préservation. Dans un contexte mondial tendu avec des changements climatiques de plus en plus perceptibles, la gestion et le traitement de cette ressource restent au cœur des actions de la CASUD sur son territoire.

CHIFFRES CLÉS



1 100 km
de canalisations



2
unités de potabilisation
88
ouvrages de stockage

19
ouvrages de prélèvement
11
stations de production
50
stations de surpression

ACTIONS 2025

1- Groupes électrogènes

Pose de 3 groupes électrogènes sur la bache de reprise SAPHIR à Dassy et sur les réservoir Edgar HOARAU (Tampon) et DELBON 1 (Saint-Joseph)

Coût: 1,3 M€
Subvention FEI Post Belal: 578 k€

2- Forage de Takamaka - Saint-Philippe

Travaux pour l'équipement du forage Takamaka

Coût: 3,6 M€ global
Subvention FEI 2024: 2,4 M€

3- Galerie drainante de Langevin - Saint-Joseph

Poursuite des travaux relatifs à la mobilisation des résurgences en falaise et la construction d'un nouveau réservoir.

Travaux de sécurisation de la galerie avec la pose de coques

Coût: 8 M€
Subvention OFB: 1,7 M€

4- Démantèlement des captages Bras Long 2 et La Table 1 et 2 - Entre-Deux

Réalisation et réception des travaux

1- Préserver une eau potable de qualité

5- Modernisation de réseaux

Travaux de modernisation pour l'amélioration du rendement de réseau

Coût: 4,2 M€

4- Réhabilitation de la conduite du Pont du Diable - Tampon

Poursuite des travaux de pose de la canalisation en falaise et début des travaux de sécurisation au droit du captage

Coût: 4,7 M€ global

Subvention FEI : 1,6 M€

5- Chaîne de refoulement La Crête - Saint-Joseph

Poursuite des études de maîtrise d'œuvre de la chaîne de refoulement de la Crête et lancement de la consultation de travaux pour le lot canalisations de la tranche A.

Coût: 27 M€ global, dont 869 k€ pour les études

Subvention AFD : 286 k€ - études

6- UTEP PAYET Go - Tampon

Poursuite des études pour la construction de l'UTEP à la Plaine des Cafres

Coût: 386 k€ - études

Subvention AFD: 256 k€

ACTIONS 2025

7- Sécurisation du captage CAZALA - Saint-Joseph

Poursuite de la phase projet et lancement des dossiers réglementaires.

8- Chaîne de refoulement Argamasse

Poursuite des études pour garantir une meilleure distribution en eau pour le secteur de Ravine des Citrons

Coût: 1,6 M€

9- Démantèlement des captages Bras Long 2 et La Table 1 et 2 - Entre-Deux

Réalisation et réception des travaux

10- Révision du Schéma Directeur Eau Potable

Poursuite de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable

Coût: 217 975 €

Subvention DETR: 110 k€

11- Potabilisation sur la ville - Entre-Deux

Lancement d'une étude de faisabilité pour l'interconnexion UTEP des Songes - réservoir FARJEAU

Coût: 20 k€

1- Préserver une eau potable de qualité

1- Acquisition de groupes électrogènes

Études pour la pose de 32 groupes électrogènes

Coût travaux: 4,1 M€

2- Forage de Takamaka - Saint-Philippe

Finalisation des travaux pour la mise en service

Coût: 4,3 M€ global

Subvention FEI 2024: 2,4 M€



3- Réhabilitation de la conduite du Pont du Diable - Tampon

Finalisation des travaux des 2 lots (pose de canalisation en falaise et sécurisation)

Coût: 4,7 M€ global

Subvention FEI : 1,6 M€

8- Révision du Schéma Directeur Eau Potable (SDEP)

Poursuite de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable

Coût: 220 k€

Subvention: DETR 110 k€ + Office de l'eau 89,7 k€

PERSPECTIVES 2026

4- Galerie drainante de Langevin - Saint-Joseph

Finalisation des travaux aux résurgences en falaise et sécurisation de la galerie

Coût: 8 M€

Subvention OFB: 1,7 M€

5- Chaîne de refoulement La Crête - Saint-Joseph

Notification et début des travaux du lot canalisations

Dépenses prévisionnelles: 13 M€

Poursuite des études sur le lot réservoirs et stations de pompage

6- UTEP PAYET Go - Le Tampon

Lancement de la consultation de travaux

Coût estimatif: 15 M€

7- Modernisation des réseaux

Le rendement du réseau sur le territoire reste à ce jour un véritable enjeu. Pour limiter la pression sur la ressource en eau, la CASUD s'engage dans un programme ambitieux de réhabilitation de réseaux.

Dépenses prévisionnelles: 5 M€/an

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU: L'EAU

2- Assurer la bonne gestion des eaux usées

LA VISION

Afin de préserver notre faune et notre flore, la la CASUD s'assure d'une utilisation efficace et d'une restitution adaptée de l'eau à nos milieux naturels. Pour cela, la CASUD souhaite étendre ses réseaux d'assainissement collectif et systématiser les interventions du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Les usagers peuvent faire leur démarche en ligne ou directement via l'accueil physique sur chaque Commune.

Assainissement collectif



16 344

abonnés (clients)

32 553

habitants desservis par
l'assainissement collectif



2

installations de dépollution

23 000 EH

capacité de dépollution (Entre-
Deux et Saint-Joseph)



701 616 M3

de volume traité
(dont + 467 m³ à Saint-
Joseph et + 234 m³ à
l'Entre-Deux)



55 896 ml de réseau de collecte

18 806 ml de curage réalisé

4 600 ml Test à la fumée

10 124 ml inspection télévisée

Assainissement non collectif

120 € TTC Examen préalable à la
conception

40 € TTC Vérification de
l'exécution des travaux

983

installations
domestiques et
assimilées contrôlées



452 Conception

128 D'exécution travaux
(neuf ou réhabilitation)

531 Vérification du fonctionnement
et entretien des ouvrages



**160
k€**

Recettes provenant
des contrôles

2- Assurer la bonne gestion des eaux usées

ACTIONS 2025

1- Réseaux d'assainissement

Modernisation des réseaux d'assainissement via des travaux de réhabilitation et extension

Coût: 5,58 M€

2- Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) - Saint-Joseph

Réhabilitation de la charpente bois du bâtiment de la station.

Coût: 300 k€

3- Nouvelle STEU - Entre-Deux

Réception des études de faisabilité et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Coût: 575 k€

4- Etude de révision du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

Poursuite de l'étude de révision du schéma directeur

Coût: 404 k€

5- Étude de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) - Saint-Joseph

Lancement de l'étude REUT dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole de Saint-Joseph pour la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration à des fins d'irrigation de leurs zones de culture

Coût: 38 k€

Subvention OFB (CEREMA): 30,4 k€



2- Assurer la bonne gestion des eaux usées

PERSPECTIVES 2026

1- Travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux

Lancement des travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux sur les villes de Saint-Joseph et le Tampon (programme EU 2023)

Coût: 5,6 M€

2- STEU - Saint-Joseph

Poursuite de la réhabilitation de la charpente

Coût: 800 k€

3- Etude de REUT - Saint-Joseph

Poursuite de l'étude Réutilisation des Eaux Usées Traitées (**REUT**) de la station d'épuration à des fins d'irrigation du lycée agricole de Saint-Joseph et de leurs zones de culture pour préserver la ressource en eau et réduire notre empreinte carbone

Coût: 38 k€

Subvention OFB (CEREMA): 30,4 k€

4- Nouvelle STEU - Entre-Deux

Lancement des études de maîtrise d'oeuvre

Dépenses prévisionnelles: 575 k€



REUT:

Dans la réglementation française, l'expression « Réutilisation des Eaux Usées Traitées » (REUT) est utilisée pour désigner la valorisation, pour un ou plusieurs usages, des eaux résiduelles urbaines ou industrielles après leur traitement adapté en station de traitement des eaux usées (STEU).

En 2019, seul 0,3% des eaux usées étaient réutilisées sur le territoire national. Les usages principaux sont l'arrosage de terrains sportifs (tels que pour le golf) et l'irrigation de certaines cultures. D'autres usages peuvent être envisagés tels que le nettoyage des rues et arrosage des parcs ou encore pour la lutte contre les incendies. Aux Sables d'Olonne, avec le projet Jourdain, les eaux usées sont recyclées pour être à nouveau transformées en eau potable.

Pour comprendre la REUT: <https://www.youtube.com/watch?v=fd85juT3iOY>

Pour aller plus loin:

- **REUT - panorama français avec le CEREMA:** https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/07/2020_06_panorama_reut_pour_edition_vdef-1.pdf
- **Projet Jourdain:** <https://www.facebook.com/vendeeeau/videos/3-minutes-pour-tout-comprendre-sur-le-programme-jourdain/1186985696211263/>

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU: L'EAU

3- Protéger l'homme et la nature

LA VISION

La CASUD exerce la compétence de la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis 2018 et la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) depuis 2020. En facilitant l'écoulement des eaux et en gérant les zones d'expansion des crues, la CASUD permet une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire.

CHIFFRES CLÉS



2

Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (Tampon et Saint-Joseph)

Travaux Rivière des Remparts



Sécurisation

198

habitants

432

emplois

25 000

véhicules

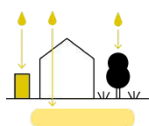
7,4 km

gestion de digues

5,2 km Le Tampon

2,2 km Saint-Joseph

ACTIONS 2025



Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

1- Lancement du Schéma Directeur des Eaux Pluviales (SDEP)

Diagnostic pour déterminer le plan d'actions pour des travaux de modernisation et de redimensionnement des réseaux existants

Coût: 255 k€

Subvention Office de l'eau: 90 k€

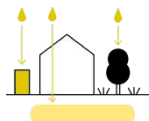
2- Hydrocurages des réseaux d'eaux pluviales

Poursuite des travaux d'hydrocurage en zones urbaines et à urbaniser - Réalisation d'un marché à bon de commande

Coût: 255 k€

3- Protéger l'homme et la nature

ACTIONS 2025



Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

3- Modernisation ou création de réseaux d'eaux pluviales

Création réseau impasse des Kakis à Entre-Deux

Coût: 167 k€

Modernisation réseau rue des Glaïeuls - Saint-Joseph

Coût: 209 k€



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

4- Visites Techniques Approfondies (VTA)

Mise en place des études de vérification du bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques

Coût: 750 k€

6- Endiguement Rivière des Remparts - Saint-Joseph

Travaux de réalisation d'un parapet suite à l'étude de danger pour une protection **Q100**

Coût: 42 k€

5- Régularisation des systèmes d'endiguement

Etudes et productions des dossiers de régularisation (études de danger) des ouvrages de protection

Coût: 800 k€

Sécurisation de falaise en rive droite par suite d'éboulis post BELAL

Coût: 600 k€

Réception des travaux d'aménagement des berges et de la mise en double sens de la rue Amiral LACAZE

Coût: 5,1 M€

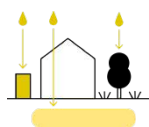
Subvention : 4,1 k€



Q100: une crue qui a un risque sur 100 de se produire chaque année, aussi appelée crue centennale

3- Protéger l'homme et la nature

PERSPECTIVES 2026



Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

1- Schéma Directeur des Eaux Pluviales (SDEP)

Lancement d'une mission topographique pour poursuivre la réalisation du schéma

Coût prévisionnel: 260 k€

Subvention Office de l'Eau: 90 k€

2- Renforcement et réparation des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales

Lancement d'un marché à bon de commande pour réaliser les travaux

Coût prévisionnel: 1 M€

3- Hydrocurages des réseaux d'eaux pluviales

Poursuite des travaux en zones urbaines et à urbaniser

Coût prévisionnel: 255 k€

4- Réseaux et ouvrages d'eaux pluviales urbaines

Accompagnement des communes sur les travaux d'extension avec mise en place de conventions de maîtrise d'ouvrage unique

Coût prévisionnel: 1,5 M€



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

5- Requalification des digues

Poursuite des VTA des digues

Coût prévisionnel: 755 k€

6- Aménagement Ravine Bras Creux - Tampon

Étude d'aménagement de la ravine

Coût prévisionnel: 25 k€

Subvention Fonds Barnier: 18,5 k€

7- Endiguement Ravine Rosaire - Saint-Joseph

Lancement de l'étude hydraulique

8- Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

Lancement du marché

9- PAPI Tampon et Saaint-Joseph

Validation des avenants des 2 PAPI

OS1: préserver la biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 974-249740085-20260930-AFF03_CC300926-DE

1- Promouvoir une société bas carbone

LA VISION

La CASUD, dès sa création, s'est engagée dans la mise en place d'une stratégie de développement durable. Le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET), en tant qu'outil de planification, permet d'aborder de manière globale l'ensemble de la problématique air-énergie-climat du territoire. Il s'articule autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions des gaz à effet de serre,
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

ACTIONS 2025

1- Élaboration du PCAET, de l'évaluation environnementale et stratégie de labellisation

Lancement des travaux d'élaboration du PCAET avec les acteurs du territoire avec notamment la réalisation du diagnostic territorial et de l'évaluation environnementale. Définition des orientations stratégiques du PCAET en comité de pilotage pour amorcer la rédaction des fiches actions

Coût: 178 850 €

Subventions: AFD 80 k€ et

ADEME 39 580,80€

2- Stratégie de labellisation

Réalisation de l'état des lieux, de la stratégie et de la feuille route associée aux deux labels (Climat-Air-Energie et Économie Circulaire).

3- Partenariat avec des organismes engagés sur la thématiques CAE

Conventions de partenariat avec ATMO notamment pour la participation au fonctionnement des station de mesure et convention avec la Région pour intégrer le Groupe Régional d'Expertise sur le Climat -Réunion (GREC-Réunion)

4- Sensibilisation aux enjeux du climat

Animation de la fresque du climat auprès des membres du CODEV. Fresque climat "kids" auprès des établissements scolaires (collèges, lycées). Fresque quizz du climat au village PEP'S à Saint-Joseph et pour le 1er village mai à vélo

1- Promouvoir une société bas carbone

PERSPECTIVES 2026

1- Élaboration du PCAET, de l'évaluation environnementale et stratégie de labellisation

Poursuite des travaux d'élaboration du PCAET avec les acteurs du territoire et rédaction des fiches actions

Organisation des instances de validation en comité technique et comité de pilotage

2- Stratégie de labellisation

Mise à jour des actions menées et celles à programmer pour les deux labels Climat-Air-Energie (CAE) et Économie Circulaire (ECi) en vu de l'évolution du niveau de labellisation reconnue

3- Partenariat avec des organismes engagés sur la thématiques CAE

Poursuite des conventions de partenariat tels qu'avec ATMO, le Groupe Régional d'Expertise sur le Climat -Réunion (GREC-Réunion) et recherche de nouveaux partenariats

4- Développement d'actions expérimentales sur les stratégies climat-air-énergie et économie circulaire

Mise en place de partenariats expérimentaux pour déployer les stratégies CAE et ECi pour éventuels essaimage à plus grande échelle opérationnelle



TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

2- Viser l'autonomie énergétique

LA VISION

La dépendance énergétique de La Réunion est importante. Dans le contexte actuel crises énergétiques et climatiques, il est important pour la CASUD de s'approprier des outils de production énergétique afin d'assurer le développement et l'autonomie du territoire. La CASUD dispose d'un potentiel géothermique avec le volcan à proximité.

Convaincue que la géothermie reste une solution d'énergie renouvelable à privilégier la CASUD a inscrit l'exploration et le développement des ressources géothermales présentes sur son territoire comme un axe fort de son développement économique et de l'aménagement de son territoire dès 2017. Dans ce cadre, elle a entrepris des phases d'explorations de surface sur le secteur des Plaines et Remparts en 2020 qui ont permis de mettre en évidence le potentiel dans le périmètre retenu.

CHIFFRES CLÉS

Consommation électriques à la Réunion et dépendance



2 797 GWh

Consommation électrique en 2024 (+2,5% par rapport à 2023)

88,7 %

taux de dépendance énergétique en 2024

698,6 M€

coût de la dépendance énergétique

Consommation électrique par Communes de la CASUD

14,7 GWh

Entre-Deux

184,9 GWh

Tampon



90,8GWh

Saint-Joseph

12,5 GWh

Saint-Philippe

ACTIONS 2025

Adhésion à Energies Réunion

Co-portage du projet avec l'expertise d'Énergies Réunion.

Dossier en attente d'une décision contentieuse sur la zone d'exploration avec un privé

PERSPECTIVES 2026

Finalisation du dossier contentieux

Dans l'attente de l'issue du contentieux pour poursuivre les phases d'exploration

Orientation Stratégique n°2

RÉAFFIRMER notre identité rurale

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE AGRICULTURE

30

SOUTENIR NOTRE TERRE NOURRICIÈRE

31

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE AGRICULTURE

LA VISION

L'objectif est d'accompagner la filière agricole sur l'ensemble du territoire notamment en termes de transition écologique et de cohésion sociale. En effet, le projet d'une unité de méthanisation a pour objet de permettre un retour à la terre de la ressource des effluents d'élevage, préserver nos paysages et soutenir notre agriculture de manière durable avec des sources de revenus complémentaires ou des économies via la création des sous-produits. L'implantation envisagée se situerait au 27e kilomètre.

Source 2020:
daaf.reunion.agriculture.gouv.fr

Source: agri-
map.fr/commune/le-
tampon



861

chefs d'exploitation et co-
exploitants sur le Tampon

1 581

exploitations sur le
Tampon

36 000 T/an

effluents valorisables

La construction de l'unité de méthanisation permettrait ainsi de :

- valoriser les effluents via le principe de cogénération et ainsi produire de l'électricité ou du bio-GNV,
- transformer le digestat en granules pour palier l'engrais importés
- diminuer les espaces agricoles grevées par l'épandage pour les valoriser (autre culture, extension pâturage, ...) et diminuer les infiltrations dans les nappes phréatiques,
- diminuer les éventuelles nuisances olfactives et mettre en exergue nos paysages agricoles et notamment de pâturage.

ACTIONS 2025

1- Marché Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Marché d'AMO pour réaliser un dossier conception-réalisation attribué à ELCIMAI

Coût: 205 k€

PERSPECTIVES 2026

Recherche de financement à poursuivre.

A envisager des partenariats avec la chambre d'agriculture et la SAFER pour une animation des acteurs tels que les agriculteurs / coopérative / CASUD

SOUTENIR NOTRE TERRE NOURRICIÈRE

LA VISION

Le soutien aux agriculteurs et à leurs activités doit tendre à offrir une alimentation saine de qualité et à un prix correct pour tous (agriculteurs et consommateurs). Le souhait est bien d'accompagner la montée en valeur ajoutée de notre production locale. Aussi, les projets attrait au développement des circuits courts, à la sensibilisation à une alimentation saine et locale sont des priorités pour la CASUD tel que les projets alimentaires territoriaux.

ACTIONS 2025

1- PAT départemental

Participation aux rencontres et échanges menées par le Département

2-PAT Entre-Deux

Participation aux rencontres dont le lancement du PAT niveau 2

3- Soutien aux initiatives valorisant la terre nourricière

Actions en lien avec les Ateliers Chantier d'Insertion pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi (jardins collectifs, culture de produits maraîchers, ...)

PERSPECTIVES 2026

1- Poursuite du suivi des PAT et accompagnement

Poursuite des rencontres et accompagnement technique aux Communes membres sur nos domaines de compétences

2- Partenariat agricoles

Réflexion sur des conventions de partenariat pour le suivi du foncier agricole avec la SAFER et l'accompagnement des projets en agriculture, agri et agro tourisme avec la chambre d'agriculture. L'objectif est de permettre à la CASUD de se positionner en tant que liant des acteurs locaux du territoire tant publics que privés et notamment nos agriculteurs locaux

Orientation Stratégique n°3

ACCOMPAGNER l'attractivité économique

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

- 1- **Revitaliser** le territoire 33
- 2- **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique 34

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

- 1- **Fédérer** autour de l'accueil réunionnais 37
- 2- **Informé** sur les lieux d'exception et les prestataires de notre territoire 39
- 3- **Animer** et faire connaître notre territoire 41
- 4- **Développer** la visibilité et notoriété du territoire 43
- 5- **Soutenir et accompagner** nos prestataires dans une démarche qualité 45

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

- 1- **Favoriser** l'insertion 46
- 2- **Améliorer** la qualité de l'habitat 49

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES A LA VOITURE INDIVIDUELLE

- 1- **Relever** les défis de la mobilité 52
- 2- **Encourager** l'utilisation des transports durables 54
- 3- **Améliorer** la qualité du service aux usagers 57

FAVORISER D'ENTREPRISES INNOVANTES

L'INSTALLATION ET ACTIVITÉS

1- Revitaliser le territoire

LA VISION

La revitalisation du territoire se réalise à travers des programmes tels que Action Coeur de Ville (ACV) ou Petites Villes de Demain (PVD) ou des dispositifs tels que l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui proposent des accompagnements et soutiens techniques et financiers pour redynamiser les centres-villes. Ils englobent la modernisation des logements, des locaux commerciaux et artisanaux, l'amélioration du tissu urbain, la lutte contre les vacances de locaux, la valorisation des espaces publics tout en privilégiant les démarches cohérentes en matière de développement durable. La convention ACV de la Commune de Saint-Joseph vaut ORT sur le territoire de la CASUD.



3

conventions
cadres (ACV/ORT
et PVD)

ACTIONS 2025

1- Action Coeur de Ville

Soutien à l'Association de Gestion du Centre-Ville (AGCV) de Saint-Joseph

2- Petites Villes de Demain

Priorisation des actions à mener notamment sur l'Entre-Deux

3- Extension de l'ORT intercommunal

Participation à l'étude de définition de périmètre ORT de la ville-centre du Tampon et poursuite des travaux sur le projet de convention intercommunale dite chapeau

PERSPECTIVES 2026

1- Action Coeur de Ville

Poursuite des actions programmées.
En lien avec l'État, à renouveler le programme au-delà de 2026

2- Petites Villes de Demain

Renouvellement du contrat de projet suivant la suite donnée au programme.
Mise en œuvre des plans d'actions pour les deux Communes lauréates

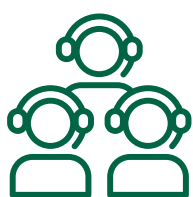
3- Extension de l'ORT intercommunal

Poursuite des travaux sur une convention intercommunale dite chapeau permettant de bénéficier des outils ORT pour une période 5 ans

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET ACTIVITÉS INNOVANTES

2- Créer des espaces dédiés à l'activité économique

LA VISION



Économie

3 agents

La CASUD mène une stratégie ambitieuse en vue d'accompagner le développement des entreprises sur son territoire. Elle investit notamment en matière de création, de gestion de Zones d'Activités Économiques (ZAE) afin de maintenir et créer des emplois. L'intercommunalité vise également à développer la compétitivité et l'attractivité du territoire en développant l'offre d'immobilier d'entreprises avec la création d'espaces d'anticipation économique et d'économie collaborative tels que des hôtels d'entreprises.

DONNÉES CLES

4

Zones d'Activités
Economiques



36 hectares

de Zone d'Activités
Economiques

ACTIONS 2025

1- ZAE Les Palmiers - Tampon

Tranche 1

Mise à disposition de 17 000 m² aux entreprises éligibles au FEDER sous forme de baux à construction ou de lots en libre acquisition et 17 000 m² éligibles à la vente.

Élaboration de projets par 11 entreprises: permis de construire, dossiers ICPE / bancaires

Reprise de la commercialisation sur 7 000 m²

Tranche 2

Dépôt du Permis d'Aménager (PA) pour le lancement des travaux

Coût: 5 M€

Tranche 3

Maîtrise du foncier avec l'EPFR pour créer la jonction avec la zone actuelle de Trois-Mares

2- Créer des espaces dédiés à l'activité économique

2- ZAE Les Terrass - Saint-Joseph

Poursuite de la commercialisation

3- ZAE du 14e - Tampon

Pose de la 1ère pierre pour le lancement des travaux

4- ZAE du 19e - Tampon

Pose de la 1ère pierre pour le lancement des travaux

Coût: 5 M€

EPFR missionné pour la maîtrise du foncier sur la tranche 2

5- ZAE Basse-Vallée - Saint-Philippe

Lancement des premières études préliminaires dont celle pour la définition du modèle économique.

Coût: 5 M€

6- ZAE de Vincenzo

Début des approches préliminaires

Coût: 10 M€

7- ZA Entre-Deux

Réflexion sur un projet de ZAE sur le Serré pour dynamiser la transformation agroalimentaire et un projet à l'îlet ATERLA pour une production artisanale

Coûts estimés: 4 M€

ACTIONS 2025

8- Cale de halage - Saint-Philippe

Début des travaux de réhabilitation de la maison des pêcheurs et poursuite des études réglementaires pour la cale de halage dont l'étude d'impact et la demande d'autorisation pour Installation Classée Protection de l'Environnement (ICPE)

9- Immobilier d'entreprise ZAE Palmiers - Tampon

Acquisition du foncier
Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour les fonciers

10- Immobilier d'entreprise ZAE Les Terrass - Saint-Joseph

Finalisation des études et lancement de la consultation
Attribution du permis de construire pour le programme ITI / FEDER

11- Locaux économiques de la gare routière de la Châtoire - Tampon

Étude de marché pour proposer un appel à manifestation d'intérêt pour repérer et retenir les entreprises

2- Créer des espaces dédiés à l'activité économique

PERSPECTIVES 2026

1- ZAE Les Palmiers - Tampon

Commercialisation des tranches 1 et 2.
Tranche 3: maîtrise foncière à finaliser et début des études préliminaires de maîtrise d'oeuvre

2- ZAE Les Terrass - Saint-Joseph

Zone commerciale: nouvelle commercialisation suite à désistement
Zone production: commercialisation à mener

3- ZAE du 14e - Tampon

Finalisation des conventions de co-maîtrise d'ouvrage Commune/CASUD.
Réalisation des travaux

4- ZAE du 19e - Tampon

Finalisation des travaux de la tranche 1 et début de commercialisation des parcelles
Tranche 2: maîtrise foncière à confier à l'EPFR

5- ZAE Basse-Vallée - Saint-Philippe

Réaliser les études archéologiques préventives et lancer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée

8- Cale de halage - Saint-Philippe

Finalisation des travaux de la maison des pêcheurs. Finalisation des études et attente des autorisations administratives en prévision du lancement des travaux de la cale de halage

6- ZAE de Vincenzo

Définition du modèle de production et de commercialisation de la zone en lien avec la Commune de Saint-Joseph

7- ZA Entre-Deux

En parallèle de la maîtrise foncière, poursuite de la réflexion des priorités suivant les objectifs de la nouvelle mandature

9- Immobilier d'entreprise ZAE Palmiers - Tampon

Gestion de l'appel à manifestation d'intérêt pour les fonciers

10- Immobilier d'entreprise Les Terrass - Saint-Joseph

Consultation des missions CSPS et Contrôle Technique (CT) pour le lancement de la consultation des travaux

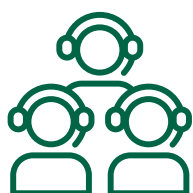
11- Locaux économiques de la gare routière de la Châtoire - Tampon

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour repérer et retenir les entreprises

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

1- Fédérer autour de l'accueil réunionnais

LA VISION



OTI Sud

21 collaborateurs

Afin de fédérer autour de l'accueil réunionnais, l'OTI Sud souhaite développer une organisation performante, agile et humaine au service des visiteurs, des professionnels et des communes tout en garantissant une qualité de service exemplaire au bénéfice des visiteurs, des partenaires et des communes.

La qualité des actions de l'OTI du Sud repose sur un engagement fort de ses collaborateurs.

L'ambition est de renforcer les compétences, la transversalité et la capacité d'innovation des équipes afin de répondre efficacement aux enjeux du tourisme et du développement territorial.

L'amélioration continue constitue ainsi un levier essentiel d'attractivité et de performance. L'OTI du Sud poursuit sa démarche qualité afin de renforcer la satisfaction des usagers et de préparer les futures exigences du tourisme durable.

DONNÉES CLES



18 formations réalisées

283 heures de formation

+ 90% effectif formé

10 agents formés au SST



1- Fédérer autour de l'accueil réunionnais

1- Structuration et renforcement des ressources humaines

Mise en place d'un plan de formation pour renforcer les compétences métiers, managériales et linguistiques des équipes
Organisation d'actions favorisant le bien-être et la cohésion des équipes à travers une démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)
Évolution de l'organigramme et intégration de nouveaux collaborateurs

ACTIONS 2025

2- Consolidation des procédures qualité

Harmonisation des pratiques et amélioration continue des services

3- Développement des pratiques responsables

Intégration des enjeux environnementaux et sociétaux

1- Confortement des ressources humaines

Renforcement du plan de formation pour développer les compétences liées aux nouveaux enjeux du tourisme.
Déploiement de nouveaux outils RH pour améliorer le suivi des compétences et l'accompagnement des collaborateurs.
Consolidation de la culture projet pour favoriser la transversalité et l'innovation au sein des équipes.

PERSPECTIVES 2026

2- Renforcement des outils d'évaluation

Poursuivre les mesures de satisfaction et de performance avec davantage de précisions.

3- Déployer une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Structuration des actions sociales et environnementales au sein de l'OTI Sud

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

2- Informer sur les lieux d'exception et les prestataires de notre territoire

LA VISION

L'accueil touristique doit être une véritable expérience de découverte du territoire. Aussi, à travers ses Kaz Tourist', l'OTI du Sud souhaite offrir un accueil authentique, chaleureux et représentatif de l'identité du Sud. Chaque visite doit devenir une expérience immersive favorisant la découverte du territoire.

DONNÉES CLES



4

Kaz Information
Touristique



39 390

visiteurs accueillis



2- Informer sur les lieux d'exception et les prestataires de notre territoire

ACTIONS 2025

1- Schéma Directeur (SD) signalétique Touristique

Lancement du SD sous la houlette CASUD

2- Tipa Tipa N'Arivé

Présence renforcée sur les sentiers et espaces naturels



3- Nou Vyen Rod a Zot

Déploiement d'accueils mobiles sur les principaux sites touristiques

4- Accueil dans les Kaz Tourist'

Accompagnement et information des visiteurs sur l'ensemble du territoire



PERSPECTIVES 2026

1- Développer l'accueil expérientiel

Proposer des expériences immersives autour des patrimoines locaux

2- Moderniser les outils numériques d'accueil

Faciliter l'accès à l'information touristique

3- Préparer le futur BIT de Bourg-Murat

Renforcer la présence de l'OTI sur un site stratégique

4- Schéma Directeur (SD) signalétique Touristique

Poursuite du SD sous la houlette CASUD pour le choix des scenarii

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

3- Animer et faire connaître notre territoire

LA VISION

Les richesses du Sud constituent un levier majeur d'attractivité. L'OTI du Sud œuvre à leur mise en exergue afin de renforcer l'expérience visiteur tout en préservant l'identité du territoire en valorisant les patrimoines naturels, culturels et touristiques.

DONNÉES CLES



4
événements de
valorisation
territoriale

Brunch dé Ô

250 participants
96% satisfaction sur l'évènement
+ 10 artisans et prestataires mobilisés



ACTIONS 2025

1- Brunch Dé Ô

Valorisation des produits du terroir et de la gastronomie locale à travers un brunch sur le site de Bois Court avec des professionnels de la gastronomie

3- Lambians la mer et Lambians kréol

Promotion de l'identité créole à travers des animations culturelles

2- Entre 2 Z'arts

Mise en lumière des artisans et savoir-faire de la Commune de l'Entre-Deux

4- Gayar Piknik de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Promotion du territoire de Langevin en lien avec l'ARB avec une sensibilisation sur la protection des milieux naturels



PERSPECTIVES 2026

1- Développer de nouveaux événements de destination

Créer des expériences touristiques originales

2- Renforcer la valorisation des savoir-faire locaux

Mise en lumière des producteurs et artisans du territoire

3- Déployer de nouveaux outils de découverte

Faciliter la découverte des patrimoines du Sud

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

4- Développer la visibilité et la notoriété du territoire

LA VISION

L'OTI du Sud souhaite affirmer son rôle de média touristique territorial en valorisant les expériences, les paysages et les acteurs pour accroître la visibilité et le rayonnement des richesses du Sud.

En tant qu'outil d'ingénierie touristique au service des élus et des communes, l'ambition est de poursuivre la contribution au développement équilibré et durable du territoire.

DONNÉES CLES



20 000
abonnés



3e victoire

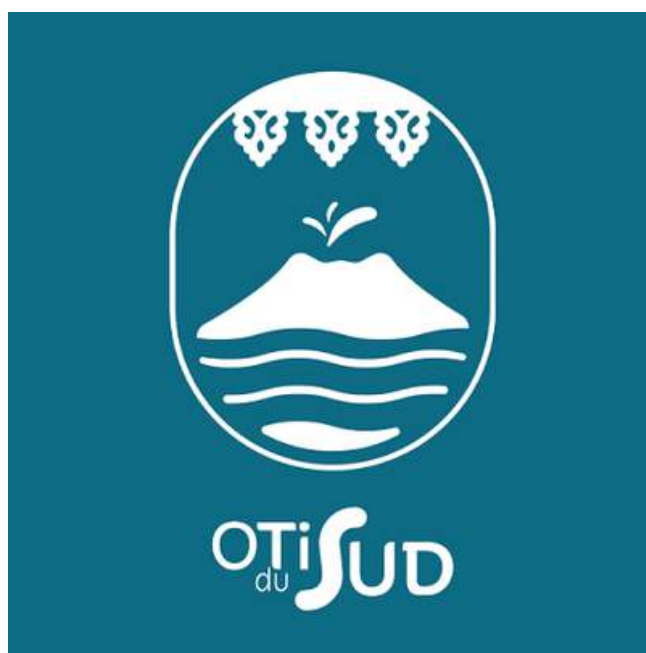
Trophées de la vidéo touristique:
prix du public



11 000
visiteurs accueillis lors des
opérations évènementielles



5
participations
aux fêtes
communales



4- Développer la visibilité et notoriété du territoire

ACTIONS 2025

1- Campagne "Mon Sud, Mon Terrain de Jeu"

Promotion des activités et expériences du territoire

2- Participation au salon Veezit

Valorisation du concept d'accueil créolisé du Sud

3- Préparation de la démarche Destination d'Excellence

Adaptation progressive aux nouvelles exigences nationales pour obtention du label

4- Miel Vert

Promotion de la destination et de la commune du Tampon et accueil des visiteurs

5- Fête du Choka

Valorisation des savoir-faire de l'Entre Deux et de l'offre touristique locale

6- Fête du Vacoa

Mise en lumière des acteurs économiques et touristiques de Saint-Philippe

PERSPECTIVES 2026

1- Développer de nouveaux formats vidéo

Renforcer la visibilité numérique de la destination

2- Déployer une stratégie d'influence

S'appuyer sur les ambassadeurs du territoire

3- Renforcer la promotion ciblée

Mieux toucher les clientèles prioritaires

4- Créer le site internet SPL OTI Sud

Disposer d'une porte d'entrée numérique spécifique pour les visiteurs

5- Renforcer l'ingénierie touristique territoriale

Accompagner les projets structurants des communes

6- Développer les outils d'aide à la décision

Apporter une expertise renforcée aux élus

7- Consolider les partenariats territoriaux

Poursuivre la co-construction des projets avec les communes et la CASUD

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

5- Soutenir et accompagner nos prestataires dans une démarche qualité

LA VISION

L'accueil touristique doit être une véritable expérience de découverte du territoire. Aussi, à travers ses Kaz Tourist', l'OTI du Sud souhaite offrir un accueil authentique, chaleureux et représentatif de l'identité du Sud. Chaque visite doit devenir une expérience immersive favorisant la découverte du territoire.

DONNÉES CLES

+ 800

prestataires
accompagnés

Ateliers mis en place:

- numériques
- anglais touristiques

Organisations:

- éducteurs
- rencontres professionnelles

ACTIONS 2025

1- Ateliers numériques

Accompagnement à la transition digitale des entreprises

2- Ateliers d'anglais touristique

Montée en compétences linguistiques des professionnels

3- Éducteurs professionnels : les "Z'escales"

Découverte et mise en réseau des acteurs du territoire

PERSPECTIVES 2026

1- Développer l'accompagnement personnalisé

Adapter les services aux besoins des professionnels

2- Renforcer les démarches qualité

Encourager la montée en gamme de l'offre touristique

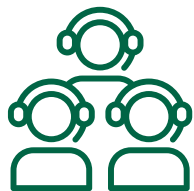
3- Accompagner les transitions durables

Soutenir les démarches environnementales et responsables

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

1- Favoriser l'insertion

LA VISION



PLIE

6 agents

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), porté par la CASUD, constitue une instance partenariale dédiée à l'insertion durable des personnes éloignées de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux et jeunes sans qualification.

Sa spécificité réside dans une approche globale, individualisée et renforcée, qui ne se limite pas à la seule recherche d'emploi.

En mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire, le PLIE construit pour chaque participant un parcours adapté à sa situation, prenant en compte tous les freins susceptibles d'entraver son insertion : mobilité, garde d'enfants, logement, gestion budgétaire, santé, addictions, accès aux droits, montée en compétences, financement de formations ou création d'entreprise.

Ce dispositif s'engage sur une obligation de suivi régulier et de résultats, tout en garantissant une égalité de traitement entre les habitants, l'égalité femmes/hommes, la non-discrimination et l'accessibilité à tous.

Grâce à cette coordination transversale, le PLIE favorise la levée des freins à l'emploi et sécurise les parcours d'insertion de l'ensemble des publics accompagnés. Il est cofinancé par le Fonds Social Européen + (FSE+) à hauteur de 80 % pour l'ensemble de ses actions.

DONNÉES CLES



1,1 M

convention
FSE+ 2023/2025



1,4 M

coût des
actions

293

mises en étape
de parcours

229

nouvelles personnes
accompagnées

5 108

entretiens de suivi réalisés
pour

1 128

personnes reçues

109

sorties positives du
PLIE

1- Favoriser l'insertion



ACTIONS 2025

1- Intégration de nouvelles personnes

Intégration de 229 nouvelles personnes dans le dispositif. Avec une contribution à l'égalité avec des actions telles que: partenariat avec RECONNECT (relooking, ...), job dating sans CV, village des droits et services, gestion budgétaire avec l'IEDOM, colis vestimentaires avec Alpha Motaïs, initiation au numérique, ...

2- 50% de sorties positives

Taux de sortie positive: 48% (public: femmes, qualification $\leq$ CAP/BEP, nombre de jeunes accompagnés de 20% maxi).

Semaine des métiers, ateliers K'fé kozé avec l'ADIE, job dating de l'intérim, partenariats France travail / Mission Locale Sud / Département / CAF, ...

3- Acquisition de compétences

Valorisation des métiers "lontan" avec le CPOI, forum inversé, coupe régionale des métiers World Skills (mécanique/coiffure), visite usines et entrepôts, partenariats ACCES EDUC / LESPASSCLE, ...
Formation initiation LSF pour l'équipe PLIE, permanences PLIE, ...

4- Interventions d'accompagnement avec les acteurs de l'insertion

"Mardi nou lé la" et Journée pour l'emploi au Tampon. Forums "Happy" à Saint-Joseph. Bus PLIE à la Plaine des Cafres et Saint-Philippe. Forum Vilaz à l'Entre-Deux. Offre mensuelle des centres de formations. Partenariat ADIE et l'action "Une semaine pour créer sa boîte". Usage de la plateforme de l'inclusion "beta.gouv".

5- Poursuite du POE FSE+ 2021/2027

Le PLIE veille à une égalité de traitement de l'ensemble des publics sans distinction des appartenances de genre, absence de discrimination notamment sur les quartiers d'intervention et une accessibilité pour tous au sein de nos espaces d'accueil et lors des forums, ...

Cette égalité de traitement s'applique également en interne de l'équipe en termes de recrutement et de formation.

1- Favoriser l'insertion

PERSPECTIVES 2026

Poursuite des actions de la convention FSE+



531 500 €

coût des
actions 2026

Le PLIE est un outil essentiel pour lutter contre l'exclusion sociale et favoriser l'accès à l'emploi des publics en difficulté, des femmes et des hommes. Il renforce ses actions afin de garantir une meilleure efficacité et au-delà.

Découvrir les talents, déployer les potentiels, et surtout encourager la motivation des femmes et des hommes sont les priorités du PLIE de la CASUD.

Le bilan final pour la période 2023-2025 sera présenté.

1- Accompagner le public vers l'insertion et l'emploi

Conforter les partenariats existants et mise en place de nouveaux partenariats suivant les opportunités. Poursuite des actions de terrain: forum, rencontre, ...

Poursuite des formations pour une montée en compétences de l'équipe et assurer une veille juridique, technique et administrative des différents dispositifs.

2- Proposer des actions de levées de freins

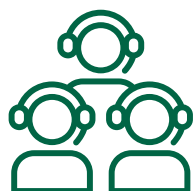
Financer les formations et prestations d'accompagnement vers l'emploi, renforcer la communication pour atteindre les différents publics, poursuite des actions pour "aller vers" l'entreprise, poursuite d'Atelier Chantier d'Insertion via le PLIE, ...



DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2- Améliorer la qualité de l'habitat

LA VISION



Habitat

4 agents

La CASUD est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. Elle doit donc s'assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur son territoire. La politique de l'habitat est un pilier de l'action sociale favorisant l'accès et le maintien dans un habitat adapté de tous les publics. La CASUD a mis en place son premier Programme Local de l'Habitat (PLH) en 2019 pour une durée de 6 ans.

Les Orientations (O) retenues du PLH sont:

- O1: mettre en place des outils de gouvernance et d'animation ;
- O2: augmenter le niveau de production de logement dans des conditions de développement soutenables pour le territoire ;
- O3: développer une offre adaptée aux besoins des ménages ;
- O4: relancer l'intervention sur le parc existant.

CHIFFRES CLÉS

6 311

demande de logements sociaux

1 226

attributions de logements sociaux

4,9

demandes de logement pour une attribution (contre 8,1 données Réunion)

12,8 % moyenne CASUD

rattrapage loi SRU



3

Contrat de Mixité Sociale (CMS)

31,3 %

taux de relogement par l'AIVS des ménages en difficulté

PILHI

Equipe PILHI

Une coordinatrice en lien avec les Communes (3 travailleurs sociaux et 5 techniciens bâti) **Coût: 578 k€ pour 3 ans**

185

Familles accompagnées

542

Visites à domicile par équipe PILHI.

SIAD: plateforme partagée, avec les CCAS, d'attribution de logements

5 406

demandeurs logements sociaux accueillis

810

demandeurs accompagnés par les travailleurs sociaux

268

instructions DALO/PDALHPD

4

Travailleurs sociaux dans les CCAS
Coût: 200 k€/an

2- Améliorer la qualité de l'habitat

ACTIONS 2025

1- Étude du 2^e PLH 2027-2032

Marché attribué à HTC/CODRA pour une durée de 8 mois sur la tranche ferme (12 mois si tranche optionnelle)

Coût: 87 k€

2- Observation et évaluation de la politique de l'habitat

Cofinancement d'outils d'observation territoriale tels que pour le suivi des loyers privés et l'analyse de la demande en logement social (ADIL, GEOD)

Coût: 25 k€

3- Gestion foncière

Attribution d'une subvention à l'EPF Réunion pour la rétrocession foncière

Coût: 140 k€

4- Adhésion au dispositif d'observatoire de la Réunion

Contribution financière globale garantissant le maintien d'une expertise territoriale partagée (ADIL, AGORAH, Agence SOLEIL)

Coût: 67 k€

Travail préparatoire pour réflexion sur la mise en place d'un Observatoire Territorial des Logements Étudiants (OTLE)

5- Intervention sur le parc existant

Convention CASUD / CCAS des Communes membres, depuis 2019, pour accompagner les ménages les plus modestes dans la réalisation de travaux.

Coût: 200 k€/an

5- Mobiliser les opérateurs privés

Co-organisation et participation au forum de l'habitat à l'Entre-Deux réunissant 50 participants



2- Améliorer la qualité de l'habitat

PERSPECTIVES 2026

1- PLH n°2 - 2027-2032

Lancement de l'étude PLH pour établir le bilan de la première période (2019-2025) et dresser un état des lieux complet de la situation de l'habitat et du foncier sur le territoire de la CASUD (collecte, traitement et analyse des données). La phase 2 constituera par la co-construction des orientations stratégiques

2- PILHI

Poursuite de l'actualisation de la base de données "Habitat Indigne" en intégrant les nouveaux repérages et les données de l'AGORAH. Démarche de recherche-action à développer pour résoudre les situations d'indivision

3- Parc social

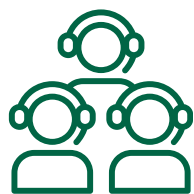
Poursuite de la structuration des guichets d'accueil et d'enregistrement tout en optimisant l'accompagnement des travailleurs sociaux
Consolidation du processus d'attribution de logement notamment pour les publics spécifiques dans le système de cotation de la demande



PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES A LA VOITURE INDIVIDUELLE

1- Relever les défis de la mobilité

LA VISION



Transport

104 agents
dont **73**

au service
exploitation

La CASUD est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) qui décide de l'offre de transport, des investissements et de la politique à mener en matière de déplacements sur son territoire. Elle a confié l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs à une délégation de service public de transport urbain depuis mai 2014. Un nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) de transport urbain sectorisé en trois lots.

La CASUD organise également les transports scolaires sur son territoire, garantissant quotidiennement l'accès des élèves aux établissements d'enseignement du territoire dans des conditions de sécurité, de régularité et de continuité du service public.

Elle propose également d'une offre de services pour les transports périscolaires du territoire mise en œuvre en partenariat avec les communes et les services de l'Éducation nationale. Les déplacements sont liés aux activités pédagogiques, culturelles, sportives et de loisirs, contribuant ainsi à l'ouverture éducative et à l'égalité d'accès aux équipements et aux services du territoire.

CHIFFRES CLÉS

Réseaux urbain et interurbain

3,6 millions

km parcourus

1 014 553

clients transportés

94

véhicules (dont 33 CASUD)

Coût: 15 M€/an

Recette: 922 k€/an



Réseau scolaire

1,15 millions

km parcourus

7 351

scolaires (maternelle au lycée)

124

Véhicules

124

circuits

Coût: 6,8 M€/an

Recette: 865 k€/an

Transports périscolaires

3 337

sorties scolaires, dont:

471

Entre-Deux

1 728

Tampon

973 Saint-Joseph

165 Saint-Philippe

1- Relever les défis de la mobilité

ACTIONS 2025

1- Contrat de DSP

Nouvelle DSP et marché de coordination actifs à la fin mars 2025 avec notamment gratuité des bus le week-end, nouvelle solution de comptage automatique et amélioration du suivi d'exploitation

Coût DSP: 13 M€

Coût marché coordination: 2 M€

2- Marché de transport scolaire

Organisation du transport scolaire pour garantir l'accès des élèves aux établissements scolaires avec la définition des circuits, la coordination avec les transporteurs et les Communes et la gestion administrative.

Coût: 7 M€

3- Marché transport périscolaire

Organisation du service de transport en lien avec les Communes et l'éducation nationale pour les activités pédagogiques, culturelles, sportives, ...

Coût: 350 k€

PERSPECTIVES 2026

1- DSP et marchés de transports scolaires et périscolaires

Poursuite de la DSP et organisation des marchés de transports

2- Plan de Mobilité (PdM)

Suivi du PdM 2020/2030 avec un état d'avancement des actions inscrites, l'évaluation des pratiques et préparation à la révision réglementaire

Coût: 40 k€

3- Étude d'optimisation et de restructuration du réseau

Poursuite de l'étude pour évaluer l'impact de la nouvelle DSP et adapter l'offre aux attentes des usagers et évolutions du territoire via un plan d'actions stratégiques

Coût: 80 k€

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

2- Encourager l'utilisation de transports durables via des infrastructures modales

LA VISION

La CASUD est chargée de promouvoir les modes de transports durables en mettant en place des actions et des infrastructures favorisant l'intermodalité. L'intercommunalité a la gestion des infrastructures de transport pour assurer un système de mobilité efficace, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins des usagers. L'intercommunalité gère la planification, la construction, la maintenance et l'amélioration des infrastructures de transport dans une perspective de durabilité. Elle veille aussi à l'amélioration de l'accessibilité pour tous les usagers.

CHIFFRES CLÉS


5

gares routières


2 139

arrêts de bus avec les types de mobiliers suivants:

Type de mobilier	Nombre
Aucun	1 589
Poteau d'arrêt	397
Abris voyageurs	153
Arrêt PMR	60
Banc	82
Station d'attente	6
Poubelles	71
Bornes d'information voyageurs	21

2- Encourager l'utilisation de transports durables via des infrastructures modales

ACTIONS 2025

1- Transport Collectif en Site Propre (TCSP) et Nouvelle Voie Urbaine (NVU)

Le projet de NVU est un axe routier de 5 km du rond Point des Azalées au 14e km incluant un TCSP.

Enquête publique: 28/7 au 27/8/25

Début des travaux: 14/11/25

Coût : 56 M€

2- Gare routière de l'Entre-Deux

Travaux de maintenance et de sécurisation comprenant : pose de clôtures, caméras de vidéosurveillance, travaux d'entretien du site et des locaux

Coût: 200 k€

Subvention DETR (Etat): 147 k€

3- Gare routière de la Plaine des Cafres

Livraison de la gare en décembre 2025 accueillant 8 lignes du réseau CARSUD, zone piétonne, dépose-minutes et des arceaux vélo

Coût: 3,3 M€

Subvention: Commune, Région, Département

4- Gare routière de Vincenzo

Maîtrise d'ouvrage transférée à la Commune de Saint-Joseph pour le pilotage de l'opération. Lancement des études préalables.

Coût: 1,2 M€

5- Équipement mobilier urbain transport du réseau CARSUD

Mise en place d'un programme de modernisation des équipements aux points d'arrêts du réseau CARSUD pour améliorer les conditions d'accueil, de confort, de sécurité et d'accessibilité des usagers.

Coût: 400 k€

Production annuelle moyenne

20 abris voyageurs installés

100 poteaux d'arrêts déployés

Mise en conformité et amélioration continue des arrêts les plus fréquentés du réseau

2- Encourager l'utilisation de transports durables via des infrastructures modales

1- Transport Collectif en Site Propre (TCSP) et Nouvelle Voie Urbaine (NVU)

Poursuite prévisionnelle des travaux.
À terme, le réseau CARSUD sera adapté afin d'intégrer la nouvelle voie urbaine et d'améliorer la desserte du territoire.

2- Gare routière de l'Entre-Deux

Finalisation des travaux de maintenance et de sécurisation comprenant : pose de clôtures, caméras de vidéosurveillance, travaux d'entretien du site et des locaux.

Coût: 200 k€

Subvention DETR (Etat): 147 k€

3- Gare routière de Vincenzo

Poursuite des études et démarches préalable avec la Commune de Saint-Joseph. Démarrage prévisionnel des travaux fin 2026 sous réserve de l'aboutissement des études et procédures administratives.

Coût: 1,2 M€

Subvention: FEDER

PERSPECTIVES 2026

4- Pôle d'Échange Multimodal de Saint-Joseph

Dans le cadre du projet de restructuration du réseau de transports et du programme « Action Cœur de Ville » (ACV) de la Ville de Saint-Joseph, la CASUD poursuit les études pour la construction de la future gare routière multimodale dans le centre-ville de Saint-Joseph.

Coût: 5,2 M€ hors foncier

Subvention: FEDER

5- Équipement mobilier urbain des transports du réseau CARSUD

Poursuite, jusqu'à fin 2026, de la modernisation des points d'arrêts du réseau CARSUD pour améliorer l'accueil, le confort, la sécurité et l'accessibilité des usagers. Le programme prévoit la fourniture et la pose d'abris voyageurs, de poteaux d'arrêt ainsi que de signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble du territoire en fonction de la fréquentation des arrêts et des besoins de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet vise à renforcer la qualité de service, moderniser l'information voyageurs et accroître l'attractivité du réseau de transport collectif.

Préparation du nouveau marché pour assurer la continuité en 2027.

Coût: 1,2 M€

Subvention prévisionnelle: DETR

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES A LA VOITURE INDIVIDUELLE

3- Améliorer la qualité du service aux usagers

LA VISION

La CASUD veille au fonctionnement efficace et de manière rentable du réseau du transport tout en offrant un niveau de service satisfaisant aux usagers. Afin de rendre l'utilisation des transports collectifs plus confortables, les médiateurs et contrôleurs ont mis en place une relation de proximité avec les usagers. L'adoption d'une posture de service accompagnée par le suivi d'outils digitaux utilisés par les usagers permettent aux équipes de la direction Transports de répondre aux diverses sollicitations de manière réactive et adaptée.

CHIFFRES CLÉS

Application ZenBus

Données vue mobile

7 543 utilisateurs uniques

956 14 connexions



Données vue web

3 451 utilisateurs uniques

28 601 connexions

Contrôle qualité du groupement NOVASUD

19 966 contrôles usagers sur le réseau urbain

19% niveau de fraude global

228 Procès-Verbaux (PV)

dont 10 en paiement immédiat

32% taux de recouvrement global

3- Améliorer la quaité du service aux usagers

CHIFFRES CLÉS

Contrôle qualité interne

	Urbain	Scolaire	Nombre de Titres Valides	Nombre de Titres Invalides
Entre-Deux	137	105	1 565	66
Saint-Joseph	544	1 896	2 665	204
Saint-Philippe	346	576	469	27
Le Tampon	2436	2 553	12 867	294
TOTAL	3 463	5 130	17 566	591

ACTIONS 2025

Système de billettique sans contact
Pérennisation du système de billettique
2SCHOOL



PERSPECTIVES 2026

Étude d'optimisation et de restructuration du réseau
Poursuite de l'étude pour évaluer l'impact de la nouvelle DSP et adapter l'offre aux attentes des usagers et évolutions du territoire via un plan d'actions stratégiques.
Coût: 80 k€

Orientation Stratégique n°4

ACCÉLÉRER la transition écologique

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GENERATIONS FUTURES

- 1- **Promouvoir** un service performant de la collecte des déchets 60
- 2- **Faciliter** l'apport des déchets sur sites 62
- 3- **Sensibiliser** à la pratique du réemploi 63
- 4- **Lutter** contre les dépôts sauvages 65

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

- 1- **Accompagner** les personnes éloignées de l'emploi 67
- 2- **Soutenir** les outils d'insertion territoriaux 69

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

- 1- **Limiter** la divagation des animaux 71
- 2- **Encourager** les stérilisations 72

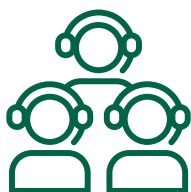
DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

- 1- **Renforcer** l'intermodalité 73
- 2- **Déployer** des modes de transport durables et inclusifs 75

PRESERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GENERATIONS FUTURES

1- Promouvoir un service performant de collecte de déchets

LA VISION



DECV

71 agents

hors br. env et
service civique

Engagée dans la préservation de l'environnement, la CASUD a la responsabilité de la collecte, du tri des déchets ménagers et recyclables, du traitement et de la valorisation des déchets. Depuis 2024, le Contrat de Prestations Intégrée dit « in- house », entre la CASUD et la SPL SUDEC, comprend la gestion des déchetteries intercommunales, la collecte des bornes d'apport volontaire et la collecte en porte à porte des déchets sur les quatre Communes.

CHIFFRES CLES

DIFFÉRENTS FLUX DE DECHETS



30 065 tonnes (T)

OMR



4 524 T

de recyclables



10 928 T

encombrants



22 885 T

déchets verts

FLUX EN DÉCHETTERIES



2 800 T

déchets verts



451 T

cartons



1 300 T

gravats



3 600 T

encombrants



1 134 T

ferrailles

PRESERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GENERATIONS FUTURES

1- Promouvoir un service performant de collecte de déchets

ACTIONS 2025

1- Acquisition bacs de poubelles

Relance du marché d'acquisition. Marché non attribué suite à un recours

2- Application AMITRI

Renouvellement du contrat annuel d'hébergement

3- Bennes compactrices

Mise en place de bennes compactrices dans les déchetteries

Coût: 1, 6M €



PRESERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GENERATIONS FUTURES

2- Faciliter l'apport des déchets sur sites

LA VISION

La CASUD met à la disposition de ses habitants, 4 déchetteries et un Point d'Apport Volontaire Autonome (PAVA) réparties sur les communes du Tampon et de Saint-Joseph. La CASUD a poursuivi en parallèle l'installation de bornes de tri sur les 4 Communes.

CHIFFRES CLES



5
déchetteries
dont un PAVA



250
bornes de tri

ACTIONS 2025

1- Tarification des professionnels en déchetterie

Finalisation de l'étude et rendu des conclusions

2- Réalisation de déchetteries

Poursuite des études de la déchetterie de l'Entre-Deux - Relance partielle du marché de Maîtrise d'œuvre (Moe)

Coût: 93 k€

4- Point d'Apport Volontaire Autonome (PAVA)

Lancement d'une étude pour la réalisation de 7 PAVA sur le Tampon

Coût étude: 39 k€

4- Extension des consignes de tri

Suite aux obligations 2025, déploiement de la communication

PERSPECTIVES 2026

1- Travaux PAVA

Lancement des travaux des 7 PAVA sur le territoire CASUD

Coût travaux: 3 M€

2- Réalisation de déchetteries

Poursuite des études de la déchetterie de l'Entre-Deux - Relance du marché de Moe

PRESERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GENERATIONS FUTURES

3- Sensibiliser à la pratique du réemploi

LA VISION

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences en matière d'environnement, la CASUD s'est dotée d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2021. Ce plan s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire avec pour objectif la réduction du gaspillage et des déchets sur notre territoire. Ce plan s'oriente autour de 5 axes :

- amélioration du mode de communication pour sensibiliser et inciter la population du territoire à la prévention des déchets ;
- réduction des déchets à la source avec la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'économie circulaire afin de favoriser la réutilisation et le réemploi ;
- baisse des déchets végétaux collectés avec la mise à disposition aux communes de broyeurs ;
- lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise à disposition de tables de tri dans les établissements scolaires ;
- valorisation des biodéchets avec le déploiement massif de composteurs pour les particuliers conformément à la stratégie de gestion de proximité des biodéchets arrêtée par la CASUD en 2023.

CHIFFRES CLES



25 766

casudiens ont 1
composteur

680 T

de compost distribué

963

de bio composteurs
distribués



**120
k€**

Actions de
prévention pour la
réduction des
déchets

4 632

foyers sensibilisés au tri

96 visiteurs

sur le site de Langevin

136 forains

à "Safran en fête"



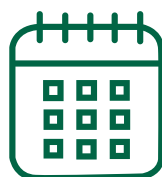
684

pneus retirés de
la voie publique



607

batteries enlevées
de la voie publique



66 594

calendriers
distribués

39 919

bacs contrôlés (contrôle
des consignes de tri)

212

dépôts sauvages enlevés

3- Sensibiliser à la pratique du réemploi

PERSPECTIVES 2026

Poursuite des actions de sensibilisation et notamment en porte à porte avec la distribution du mémo tri avec l'extension des consignes de tri et le collage des nouveaux stickers sur bacs jaunes

1- Conventions de partenariats avec les acteurs de l'économie circulaire

Renouvellement de la convention avec CITEO

Conventionnements à mettre en place avec de nouveaux éco-organismes pour la collecte de textiles, jeux, articles de bricolages, ...

2- Application AMITRI

Développement de l'application pour la mise en place d'un dispositif d'accès aux déchetterie et de gratification du geste du tri via une carte usager et un système de points

3- Semaine européenne de la réduction des déchets

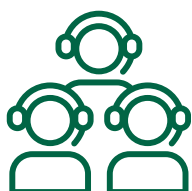
Organisation d'évènements et d'actions de sensibilisation dans le cadre de la semaine européenne des déchets



PRESERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GENERATIONS FUTURES

4- Lutter contre les dépôts sauvages

LA VISION



Br. Env

9 agents

La Brigade Environnement, créée en 2019, a pour vision de protéger durablement le cadre de vie des habitants en luttant contre les dépôts sauvages et les nuisances environnementales. La Brigade est rattachée à la DECV. Elle s'engage à préserver les espaces naturels et urbains en garantissant une gestion rigoureuse des déchets et des véhicules abandonnés. Son action vise à renforcer la propreté du territoire intercommunal et à sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement.

En structurant son organisation en 2025, la Brigade Environnement s'est réorganisée autour de trois équipes spécialisées afin de renforcer son efficacité opérationnelle, sécuriser ses procédures et développer les partenariats avec les communes et les acteurs institutionnels.

CHIFFRES CLES



788

constatations VHU

804

véhicules marqués
et retirés



3

rapports
circonstanciés
transmis
aux
autorités

ACTIONS 2025

1- Structuration des procédures administratives

Renforcement des procédures VHU.
Réquisition administratives
conformément au Code de
l'Environnement. Uniformisation des
fiches terrain via l'application KIZEA.
Sécurisation juridique des dossiers

2- Suivi photographique et VIN

Protocole de suivi photographique
renforcé. Identification des véhicules
via le numéro VIN visibles. Distinction
des véhicules identifiables et non
identifiables. Réduction des délais de
traitement

OS4: accélérer la transition écologique

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

4- Lutter contre les dépôts sauvages

3- Coordination partenariale

Renforcement de la coordination avec les communes membres, les polices municipales, les brigades de gendarmerie et les opérateurs agréés VHU pour optimiser le traitement des dossiers

ACTIONS 2025

4- Outils numériques

Déploiement des fiches KIZEO pour toute l'équipe. Géolocalisation des interventions. Traçabilité photographique. Suivi administratif des dossiers

1- Poursuites des missions de la brigade

Renforcement des lutte contre les dépôts sauvages et VHU, amélioration des procédures administratives et numériques, modernisation des outils numériques et de la modernisation des moyens d'intervention

PERSPECTIVES 2026

3- Montée en compétence des agents

Renforcer les capacités d'intervention et de sécurisation juridiques des procédures avec l'assermentation progressive des agents

2- Fourrière automobile intercommunale

Poursuite de la réflexion sur la création d'une fourrière automobile intercommunale pour renforcer les capacités opérationnelles, améliorer la gestion des véhicules et doter les équipes de moyens adaptés

4- Surveillance des sites et bâtiments sensibles

Poursuite de la réflexion sur la mise en place d'une équipe dédiée à la surveillance des sites et bâtiments sensibles (préconisations ARS) pour la prévention des risques d'attentat par pollution des ressources en eau. Mise en lien avec le PICS

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

1- Accompagner les personnes éloignées de l'emploi

LA VISION

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des structures d'insertion par l'activité économique. Ils ont pour objectif de recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi / leur retour à l'emploi. Ils apportent une contribution au développement de nouvelles filières tant dans le domaine de l'environnement, que dans l'agriculture. Ils apportent également une plus-value dans le développement touristique. La CASUD soutient les associations porteuses d'ACI sur son territoire par l'attribution de subventions.

Face à la baisse des moyens alloués à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), la CASUD a fait le choix en 2025 de contribuer également au financement de chantiers Parcours Emploi Compétence (PEC) portés par des associations.

CHIFFRES CLES



28

jeunes accueillis en service civique



98

personnes accompagnées sur les chantiers

ACTIONS 2025

1- Accueil des services civiques

Les jeunes ont été sensibilisés par l'association Colosse aux pieds d'argile sur les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement ainsi qu'une intervention de l'association REUTILIZ sur le cycle des déchets. Les missions proposées sont: ambassadeurs de l'environnement pour sensibiliser au tri sélectif, à la réduction et valorisation des déchets ainsi qu'ambassadeurs du transport pour informer et orienter les usagers, accompagner les publics les plus fragiles, ...



Formation avec Colosse aux pieds d'argile

OS4: accélérer la transition écologique**S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI****1- Accompagner les personnes éloignées de l'emploi****ACTIONS 2025****2- Soutien aux structures porteuses de chantiers d'insertion (ACI et PEC)**

7 chantiers d'insertion ont été accompagnés pour un montant de **Coût: 420 000 €**

Grèn d'insertion - JADES

Culture de produits maraîchers et de "grain" lontan" en plein champs, sous serres, permaculture, agriculture raisonnée et biologique. Mise en lien avec le PAT de l'Entre-DEux pour lequel la CASUD est signataire

Multi chantiers - CCAS Entre-Deux

Couture, Jardin Partaz et recyclerie informatique

Cultiv'acteurs solidaires - JADES

Exploitation du jardin collectif de Bras-Creux pour produire des légumes de saison à destination du circuit court en lien avec le CCAS du Tampon

Valorisation des DEEE - AUDACE

Récupération des déchets d'équipements électroniques et électriques, réparation, vente

Chantiers Cap Méchant et Quai Plat - BAC Réunion

Entretien et embellissement des sites touristiques de Saint-Philippe

Sauvegarde de la biodiversité de la forêt ligne d'Équerre - AVE2M

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes, préserver la biodiversité des espèces indigènes retrouvées sur le site et le valoriser

Valorisation touristique, signalisation et référencement par QR code du Parc des Palmiers -BAC Réunion

Installation de panneaux signalétiques et de référencement, création de différents parcours, ...

PERSPECTIVES 2026**1- Accueil des services civiques**

Renouvellement d'agrément de la CASUD à réaliser pour pouvoir accueillir les jeunes

2- Soutien aux structures porteuses d'ACI

Reconduction du soutien aux structures porteuses d'ACI avec un fléchage tenant compte de nos valeurs agricoles, environnementales, ...

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

2- Soutenir les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD

LA VISION

La CASUD se mobilise avec ses partenaires pour faciliter le retour à une activité professionnelle. La Mission Locale Sud (MLS) reste un partenaire privilégié de la CASUD qui participe au développement de l'offre d'insertion sur le territoire. La CASUD apporte également son soutien aux associations contribuant à l'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises, au développement de l'Économie Sociale Solidaire (ESS), de la politique de la ville, de l'Économie Circulaire (ECi) et de la promotion de l'habitat et de l'aménagement.



Subventions accordées aux associations

ACTIONS 2025

1- Soutien aux associations contribuant à l'accompagnement des porteurs de projet

Bus de l'entrepreneuriat

Soutien au dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise à destination des habitants des quartiers prioritaires et des zones rurales : « le Bus de l'Entrepreneuriat pour tous » dont la démarche est d'aller vers le public éloigné des réseaux d'accompagnement. La CASUD contribue, conjointement avec la CIREST, au financement du poste de chef de projet à hauteur de 16 375 euros par an pendant 3 ans.



ADIE

La CASUD soutient également l'ADIE, organisme de micro financement, qui accompagne les micro entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire classique et qui propose également un micro crédit « mobilité » afin de favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi à hauteur de 15 000 €

OS4: accélérer la transition écologique

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

2- Soutenir les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD

ACTIONS 2025

2- Soutien financier aux partenaires sur le thème de l'emploi

Mission Locale Sud soutien à hauteur de 80 000 € et 15 000 € pour l'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (URSIAE)

3- Participation aux forums de l'emploi

Participation à l'organisation des forums autour de l'emploi avec les partenaires de l'insertion, tels que : village des droits et des services avec le Département et les Communes, journée pour l'emploi avec France Travail

3.1- Zoom: Cap sur l'IAE avec l'URSIAE

L'objectif est de développer l'insertion par l'activité économique à travers 3 actions:

- en route vers l'insertion: faire connaître l'IAE aux demandeurs d'emploi (15 embauches réalisées)
- la tournée de l'IAE: matinée immersive en bus réunissant des entreprises, les services et acteurs institutionnels pour visiter des structures de l'insertion du territoire
- l'afterwork emploi durable: escape culinaire animé par une entreprise d'insertion pour créer du lien avec les structures employeuses et favoriser l'emploi durable



Journée "En route vers l'insertion"

PERSPECTIVES 2026

1- Reconstitution des financements

Subvention à la Mission Locale du Sud (MLS)

Fonctionnement au "Bus de l'entrepreneuriat" avec le financement du poste

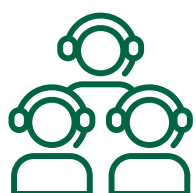
2- Poursuite des appuis à l'organisation des forums

La CASUD continue à se mobiliser en faveur de l'insertion sur son territoire et viendra en appui pour l'organisation d'événements auprès des différents partenaires

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

1- Limiter la divagation des animaux

LA VISION

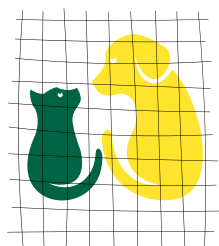


Fourrière
+ refuge
15 agents

À compter de 2025, la gestion de l'errance animale est assurée en régie par la CASUD afin de garantir le bien-être animal, protéger la sécurité publique et répondre efficacement aux enjeux sanitaires. Par la gestion de la fourrière animale et du refuge, la CASUD assure une prise en charge complète des animaux errants, de leur capture jusqu'à leur restitution, leur adoption ou leur prise en charge sanitaire. Cette organisation permet d'améliorer la qualité du service, la traçabilité des interventions et la coordination avec les partenaires institutionnels, vétérinaires et associatifs.

CHIFFRES CLES

Comparaison des données 2025 à celles de 2024 sous la gestion SEMRRE (données en pourcentage)



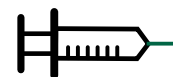
1 172
captures
(+ 98,9 %)



1 851
entrées en fourrière
(+44%)



900
adoptions (+809%)
241
restitutions aux
propriétaires (+13%)



564
euthanasies
sanitaires et non
sélectionnées
(-43,7%)

ACTIONS 2025

1- Gestion de la fourrière en régie intercommunale

Mise en place de la régie pour améliorer le suivi des animaux renforcer les procédures administratives et la traçabilité des interventions.

Développement partenarial avec les vétérinaires et associations. Les équipes assurent quotidiennement les captures d'animaux errants, les restitutions aux propriétaires, soins et suivi vétérinaire ainsi que les actions de sensibilisation. **La CASUD est le seul EPCI de l'île à assurer une fourrière en régie fonctionnant 24h/24 avec des interventions de jour et de nuit.**

OS4: accélérer la transition écologique

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

1- Limiter la divagation des animaux

PERSPECTIVES 2026

1- Consolidation de la régie

Renforcement de la gestion de la fourrière et du refuge, amélioration des moyens matériels et poursuite du développement des partenariats afin d'optimiser la qualité du service

2- Poursuite des campagnes de sensibilisation

Poursuite des campagnes de prévention grand public et accompagnement des adoptants en lien avec les associations locales

3- Structuration de la gestion de l'errance animale

Réflexion pour harmoniser les pratiques et meilleure coordination

2- Encourager les stérilisations

LA VISION

La CASUD conduit chaque année une campagne de stérilisation afin de limiter la divagation des chiens et des chats et d'agir durablement sur la maîtrise des populations animales. Cette action constitue un levier essentiel de prévention de l'errance animale et participe à la réduction des abandons.

ACTIONS 2025

1- Campagnes de stérilisation et de sensibilisation

Reconduction de la campagne de stérilisation (condition d'éligibilité). Le bénéficiaire prend en charge l'identification de l'animal.

Coût: 300 k€ pour 2025/2026

Information/sensibilisation (population) sur les enjeux de l'errance animale

PERSPECTIVES 2026

Reconduction de la campagne de stérilisation, poursuite des actions de sensibilisation, amélioration continue des conditions d'accueil du refuge et développement d'un réseau d'alerte permettant une intervention plus rapide sur l'ensemble du territoire.

1- Renforcer l'intermodalité

LA VISION

Face aux nombreux embouteillages et à la congestion du trafic routier sur certains axes, il est urgent de développer des modes alternatifs à la voiture individuelle pour une meilleure prise en compte de la problématique des déplacements dans le développement urbain et pour réduire l'empreinte écologique liée aux transports.

La CASUD souhaite mettre en œuvre :

- un plan de circulation afin de définir un réseau hiérarchisé de voirie qui renforce l'intermodalité.
- un Schéma Directeur vélo. Ce schéma viendra compléter le Plan Régional Vélo et favoriser la complémentarité vélo/transports collectifs et l'accessibilité pour tous.

ACTIONS 2025

1- Appel A Projet (AAP) AVELO 3

La CASUD est lauréate du programme AVELO 3. Les axes de priorisation définis sont:

- axe 1: études du schéma directeur cyclable
- axe 2: services vélos en location et dépenses d'équipement
- axe 3: animation et communication
- axe 4: recrutement d'un chargé de mission vélo

Coût global : 322 k€ pour la période du programme

Subvention ADEME: 222 k€ pour la période du programme



1- Renforcer l'intermodalité

PERSPECTIVES 2026

1- Programme AVELO 3

Poursuite de la mise en œuvre du programme autour des 4 axes:

- **axe 1:** finaliser les études du schéma directeur vélo pour finaliser la programmation pluriannuelle des aménagements cyclables et prioriser les itinéraires structurants et actions associées;
- **axe 2:** maintenir et évaluer le dispositif VELISUD, développer les actions d'animation et de sensibilisation auprès des usagers et ajuster l'offre en fonction des retours d'expériences et besoins identifiés;
- **axe 3:** renforcer la promotion de la politique cyclable en déployant les actions de communication et de sensibilisation, encourager le report modal vers les mobilités actives;
- **axe 4:** le chargé de mission assure le pilotage opérationnel du programme AVELO 3 avec notamment la coordination des acteurs (institutionnels et techniques), le suivi des financements, des indicateurs de performance et la mise en œuvre du Schéma Directeur vélo.



DEVELOPPER LES MOBILITES DOUCES

2- Déployer des modes de transports durables et inclusifs

LA VISION

Afin de faire face à l'urgence climatique et sociale, la CASUD souhaite encourager des modes de transport durables et inclusifs qui consistent à déployer des solutions de mobilité à impact environnemental réduit, proposées aux populations vulnérables ou en précarité-mobilité. Il est donc primordial de repenser des alternatives à la voiture individuelle accessibles à toutes et tous.

CHIFFRES CLES



458

vélos mis à disposition

805

bénéficiaires de location

133 781

km parcourus sur réseau cyclable
dont + 49 000 km sur un VAE
Vélisud

152 746

usagers du vélo

1 911 bénéficiaires du Handibus

ACTIONS 2025

1- Flotte vélo Vélisud

Acquisition de 100 VAE supplémentaires dont 50 VTAE

Coût : 190 k€

Subvention Fonds Vert: 89 k€

PERSPECTIVES 2026

1- Maison du vélo

Aménagement d'une agence sur la gare de la Châtore (coût inclut dans la DSP)

2- Partenariat CIVIS-CASUD

Partenariat sur :

- les services de transport à la demande et de mobilité adaptée (HANDIBUS et MOBINEO) ;
- les services de location et de promotion du vélo (ALTERVELO et VELISUD) ;
- les échanges de bonnes pratiques et le partage d'expertise en matière de mobilité durable.

AGIR AVEC DES MOYENS RESSOURCES

LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

77

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

1- La Direction des Finances	79
2- La Direction des Ressources Humaines (DRH)	80
3- La Direction des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et du Contrôle Interne	82
4- La Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques (DPML)	83
5- La Direction Projet de Territoire (DPdT)	86
6- La Direction des Systèmes d'information (DSI)	89
7- La Direction des Systèmes d'information Géographiques (DSIG)	91
8- Le pôle des assemblées	92
9- Le secrétariat général	94
11- Le service communication	96
12- Le Pôle Optimisation des Financements (POF)	98
13- Le service des archives	100

Le Compte Financier Unique (CFU)

Le CFU était anciennement appelé compte administratif.
Présentation du CFU consolidé en 2025 comprenant le budget principal et les budgets annexes (en millions d'€)

Fonctionnement			
Total dépenses de fonctionnement	95,4	Total recettes de fonctionnement	117,1
Charges de personnel	13,3	Fiscalité	49,3
Contrats de prestation de services (collecte des des déchets, transports urbains et scolaires, ...)	37,9	Dotation globale de fonctionnement	7,5
Cotisation au syndicat mixte de traitement des déchets (ILEVA)	10,6	Produits d'exploitation des services et redevances (hors refacturations de personnel entre budgets)	12,1
Charges d'administration générale	3,7	Subventions et participations reçues	8,3
Opérations internes (subvention d'équilibre versée au budget des transports et SPAC)	12,9	Opérations interne (subvention d'équilibre versée au budget des transports)	12,9
Intérêts de la dette	2,9	Autres recettes	9,8
Participations et subventions versées	2,1	Résultat de fonctionnement 2024 reporté	17,2
Dotations aux amortissements	6		
Autres dépenses	6		
Résultat de fonctionnement 2024 reporté	0		
Excédent de fonctionnement 2025	21,7		

Investissement			
Total dépenses d'investissement	77,5	Total recettes d'investissement	74,6
Travaux et acquisitions	26,9	Dotations et subventions reçues	13,2
Subventions d'équipement et fonds de concours versés	2,1	Nouveaux emprunts	5,0
Remboursement des emprunts	5,4	Excédent de fonctionnement affectés à l'investissement	3,6
Autres dépenses	31,3	Autres recettes	35,3
Résultat d'investissement 2024 reportés	7,1	Résultats d'investissement 2024 reportés	0,9
Restes à réaliser de 2025	4,7	Restes à réaliser de 2025	16,6
Déficit d'investissement 2025	-2,9		

Total investissement + fonctionnement			
Total dépenses	172,9	Total recettes	191,7
Excédent consolidé 2025	18,8		

Évolution des indicateurs budgétaires depuis 2022

En millions d'euros	2022	2023	2024	2025	Variation
Excédent de fonctionnement consolidé	15,5	21,1	20,8	21,7	0,9
Déficit d'investissement consolidé	-1,4	-9,7	-1,8	-2,9	-1,1
Excédent consolidé de clôture	14,1	11,4	19,0	18,8	-0,2

Face à un contexte économique et budgétaire dégradé, en raison de la raréfaction des ressources (baisse des dotations de l'État, diminution des quotas d'emplois aidés, non compensation financière à l'euro près par l'État du dynamisme de la fiscalité locale supprimée [Taxe d'Habitation - TH et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE], ...) et de l'augmentation des coûts d'exploitation des principales compétences de la CASUD (déchets, transports, eau et assainissement, ...), l'excédent consolidé de clôture (cumul des 5 budgets) se contracte en passant de 19 à 18,8 millions d'euros entre 2024 et 2025.

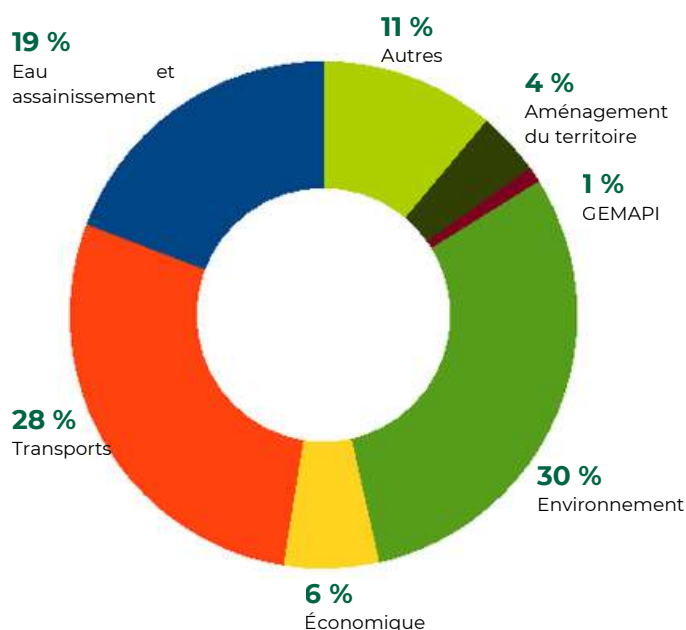
Le renchérissement durable des coûts d'exploitation des compétences exercées par l'intercommunalité réduit ainsi les marges de manœuvre budgétaire et financière de la CASUD. Combiné à une dynamique des recettes moins favorable, l'équilibre budgétaire se fragilise en 2025. Il est ainsi observé un repli de l'épargne nette consolidée, passant de 9,4 à 3,2 millions d'euros entre 2024 et 2025.

Du côté des investissements, plus de 29 millions d'euros de travaux ont été réalisés en 2025 principalement à hauteur de 16 millions d'euros sur le Budget Principal, de 11 millions d'euros sur le Budget de l'Eau potable et de près de 2 millions d'euros sur le Budget d'Assainissement Collectif.

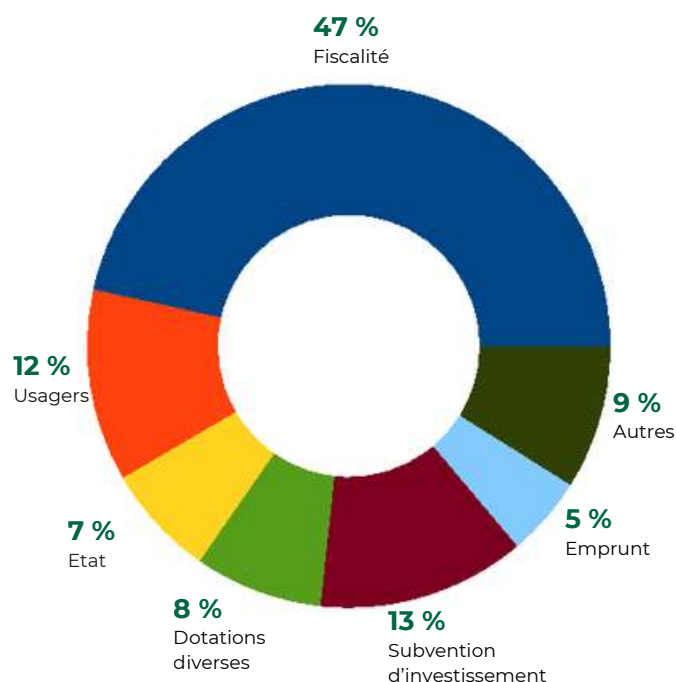
Des ressources bancaires ont été mobilisées en 2025 pour soutenir financièrement le programme d'investissement, faisant ainsi passer la dette bancaire consolidée de 109 à près de 116 millions entre 2024 et 2025.

Enfin, la contraction du niveau d'épargne financière de la CASUD a eu pour effet de porter le délai de désendettement bancaire en 2025 à 13 années contre 7 années en 2024.

Budget 2025 par politique publique

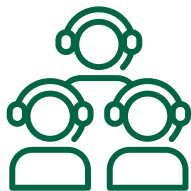


Les recettes en 2025



1- La Direction des Finances

LA VISION



La Direction des Finances prépare le budget principal et les budgets annexes et élabore les documents budgétaires. Au-delà de la préparation des documents budgétaires, elle suit et garantit la bonne exécution des opérations comptables, financières et budgétaires des cinq budgets de la CASUD.

Direction Finances 11 agents

Elle a la charge du contrôle de gestion. A ce titre, elle s'efforce d'instaurer un véritable dialogue de gestion avec les directions opérationnelles et les partenaires externes, de manière à permettre le pilotage des activités, de garantir l'efficacité et l'efficience dans la conduite des activités.

La Direction des Finances est initiatrice et moteur dans le processus de dématérialisation et de modernisation des procédures internes, y compris opérationnelles. Ces procédures doivent notamment permettre de garantir que les recettes soient bien enregistrées et de manière exhaustive.

Elle effectue également le paiement des fournisseurs dans le respect des délais réglementaires et s'assure de la disponibilité des crédits et de la trésorerie.

Elle assure enfin la défense des intérêts financiers de la CASUD auprès des partenaires.



5
budgets



11 793
mandats

ACTIONS 2025

1- Paiement des fournisseurs

Amélioration du délai global de paiement

2- Qualité des comptes

Amélioration de la qualité des comptes en collaboration avec les services de la DGFIP

1- Facturation électronique

Obligation à compter du 01/09/2026 applicables aux acteurs économiques et publics

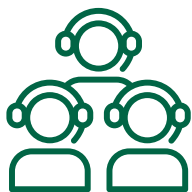
PERSPECTIVES 2026

2- Dématérialisation

Dématérialisation des bons de commande

2- La Direction des Ressources Humaines

LA VISION



DRH

7 agents

La Direction des Ressources Humaines (DRH) est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité. L'objectif est d'ajuster les ressources humaines aux ambitions du Projet de Territoire, en cohérence avec les moyens financiers disponibles, tout en s'assurant de l'adéquation des agents à leurs postes et en les accompagnant dans leur évolution professionnelle lorsque cela s'avère nécessaire.

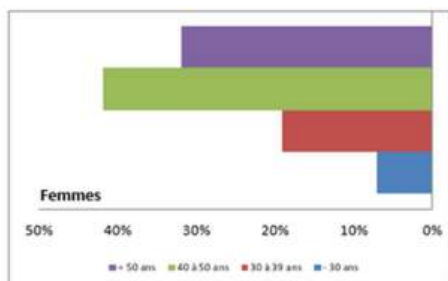
La direction gère les agents de l'EPCI depuis leur recrutement jusqu'à leur cessation de fonctions en s'assurant du bon déroulement de leur carrière administrative, leur rémunération, leur protection sociale et leur formation professionnelle.

La DRH effectue également le suivi des relations sociales et des instances représentatives du personnel au sein de la collectivité.

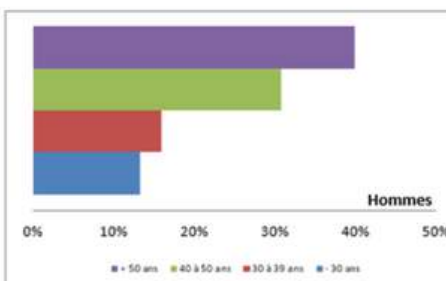
AGENTS CASUD *Source: rapport égalité 2025*

336 agents

42 %
femmes



58 %
hommes

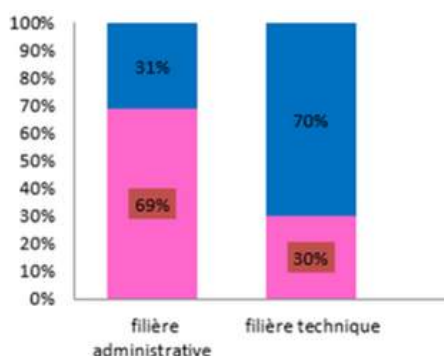


Répartition des emplois par filières et catégorie d'emploi

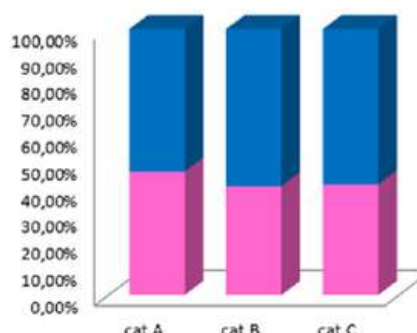
■ Femmes

■ Hommes

Répartition par filière

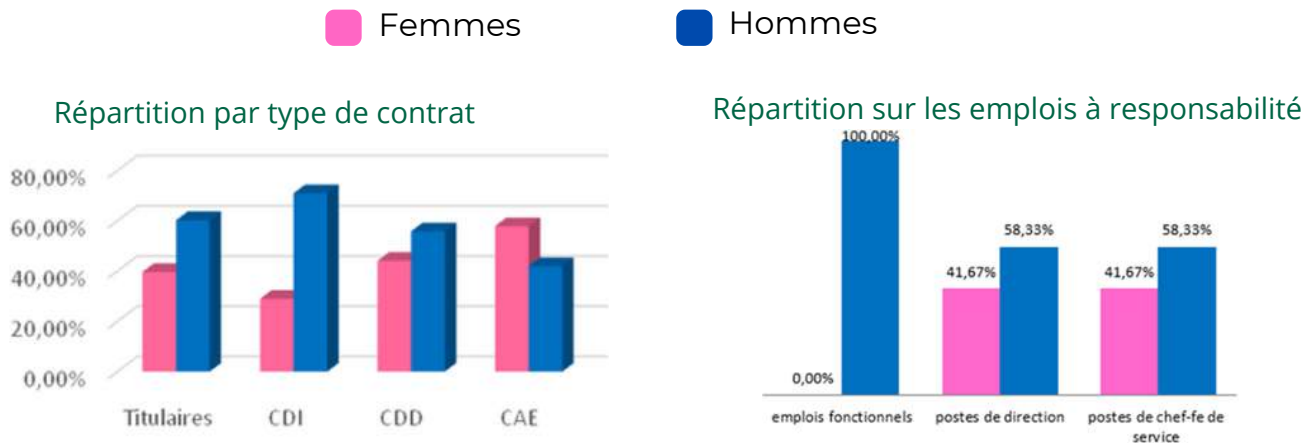


Répartition par catégorie d'emploi



2- La Direction des Ressources Humaines

Répartition des emplois par filières et catégorie d'emploi



ACTIONS 2025

1- Participation employeur à la prévoyance

Participation financière obligatoire à la couverture des risques liés à la prévoyance (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou le décès). Cette participation s'inscrit dans une logique de solidarité et de sécurisation des agents en leur garantissant une protection sociale complémentaire par la prise en charge en partie des cotisations liées aux contrats souscrits pour ces garanties.

Participation employeur: 7 €/mois

Covention collective: adhésion facultative

PERSPECTIVES 2026

1- Accompagner l'installation de la mandature et de l'organisation

Apport d'expertise et appui technique pour faciliter la structuration des services et instances (au niveau des élus et des agents).

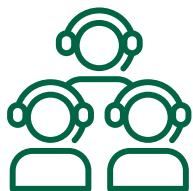
2- Élections professionnelles

Organisation des élections professionnelles afin de garantir la représentativité du personnel au sein des instances paritaires, notamment le Comité Social Territorial et la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)

LES SERVICES RESSOURCES

3- La Direction des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et des Affaires Internes

LA VISION



DAJPCPI

6 agents

1 alternant

La commande publique a pour objectif l'élaboration et le suivi des procédures (marchés publics et délégations de service public) ainsi que la planification de la commande publique en vue de la bonne utilisation des deniers publics. La direction optimise les achats publics pour accroître la performance globale de la CASUD. Elle sécurise les procédures d'achat de fournitures, de travaux, de services tout en s'appropriant les enjeux de l'achat durable sur les volets environnementaux et sociaux.

Le service des affaires juridiques intervient comme facilitateur pour prévenir et traiter des risques tant juridiques que contentieux, et gère également pour l'intercommunalité, les dossiers d'assurances et de foncier. Partenaire des élus et des services, il prépare les conventions diverses et procède à la rédaction des arrêtés. Il défend les intérêts de la CASUD devant les juridictions et recherche des solutions amiables.

Le contrôle interne a pour objectif d'évaluer les risques liés à la gestion de la collectivité et de proposer toutes mesures préventives et/ou correctives afin de mener la collectivité à une meilleure maîtrise de ces risques.



41

consultations lancées dont 16 en appel d'offre ouvert, 12 en MAPA, 11 sur devis et 2 en procédures simplifiées



34

marchés et convention notifiés (196 M€ d'engagement)

55

dossiers contentieux en cours

10

dossiers d'acquisition-cession foncière

15

dossiers sinistres en assurance

1- Achat public responsable

Recrutement d'un référent Schéma de Promotion des Achats socialement et Écologiquement Responsable (SPASER) rattaché à la Direction Economique et Prospective (DEP) permettant d'allier administratif et opérationnalité

ACTIONS 2025

2- Contrôle analogue

Dans le cadre du contrôle interne, mise en place du contrôle analogue auprès de nos prestataires avec mise en place du comité de suivi

PERSPECTIVES 2026

1- Poursuite de l'optimisation de l'achat public responsable et de la sécurisation juridique des actes et prévention des risques contentieux

Mise à jour du guide interne de la commande publique et réflexion sur la mise en place du SPASER. Mise en place d'une veille juridique pour accompagner la prise de décision et la rédaction des actes juridiques.

LES SERVICES RESSOURCES

4- La Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques

LA VISION



DPML

13 agents

Créée en 2024, la Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques (DPML) accompagne la collectivité dans la définition d'une démarche de prévention partagée avec l'ensemble des acteurs tout en adaptant les moyens efficient pour la réalisation du projet d'administration.

Pour la réalisation de ses missions, la DPML compte sur une équipe pluridisciplinaire avec des agents administratifs et technique ainsi que des techniciens de surfaces.

Les principales missions sont :

- mettre en œuvre des plans d'actions du document unique, les processus organisationnels dans les domaines de la logistique, de la sécurité et de la sûreté des locaux;
- contrôler le respect des règles d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail;
- organiser et planifier les moyens;
- planifier et gérer les besoins budgétaires et techniques ainsi que les coûts afférents aux actions de logistique;
- mettre en place et faire le suivi des marchés.

GESTION:

- maintenance, réparation, entretien et suivi du parc automobile de la CASUD (Véhicules Légers, Véhicules Utilitaires, scooters, camion 3,5T);
- acquisition des véhicules neufs ;
- marchés de carburants ;
- entretien des bâtiments, des locaux et de leurs espaces verts ;
- matériels et produits d'entretiens, matériels en quincaillerie pour les travaux en régie, l'électroménager ;
- commandes des fournitures administratives et mobiliers bureautiques ;
- fourniture des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle aux agents, des trousseaux et armoires de pharmacie ;
- fourniture de denrées alimentaires pour les conseils communautaire, réunions de travail, des différents événementiels ;
- entretien des distributeurs d'eau, des systèmes de climatisation des bâtis, la dératisation et la désinsectisation des bâtiments, les prestations relatives à l'entretien des extincteurs et système de lutte contre les incendies, contrôles et travaux électriques ;
- suivi des factures relatives aux abonnements en eau (SUDEAU) et électricité (EDF) ;
- installation et l'entretien des systèmes d'alarmes.
- mise en place des politiques en matière de prévention et handicap.

4- La Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques

ACTIONS 2025

1- Poursuite des missions principales

Suivi et entretien des véhicules. Maintenance des bâtiments et entretien des locaux et des espaces verts. Gestion et suivi des stocks. Approvisionnement des denrées alimentaires (réunions, réception, ...)

2- Action de solidarité GARANCE

Suite au cyclone GARANCE, déploiement d'une équipe technique en lien avec la Commune du Tampon pour aider les équipes techniques de la CIREST sur le terrain

3- Déménagement à Poker d'As

État des lieux des mobiliers valorisables sur le futur site et gestion des équipements non réutilisable.

Coordination du déménagement du mobilier existant ainsi que la prestation relative à l'acquisition des nouveaux équipements

Accompagnement des équipes internes

4- Aménagement de Poker d'As

Acquisition du matériel bureautique (bureaux, chaises, repose-pied, ...), alarmes, aménagement de la salle de repos et des salles de réunions (chaises, tables, équipements électroménagers, ...). Aménagements des espaces verts. Accompagnement des équipes internes.

5- Adhésion à la plateforme CADI

Renouvellement et verdissement du parc pour améliorer les conditions de travail
Acquisition de vêtements de travail et EPI, matériels, produits d'entretien, fournitures de bureau et mobilier

6- Mise en place de la gestion de la flotte automobile

Nouvelle gestion de la carte carburant.
Acquisition d'un logiciel de la flotte et formation de l'équipe

7- Mise en place d'une politique handicap

Recensement des Bénéficiaires d'Obligation d'Emploi (BOE) déclarés

Actions pour atteindre le taux d'emploi de 6%

Étude de postes et acquisition de matériels adaptés pour les agents déclarés

Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH)

Inscription et participation au concours Tour de France "Emploi public et handicap"

4- La Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques

PERSPECTIVES 2026

1- Poursuite des aménagements de Poker d'As

Installation de potelets électriques au sein des bureaux. Pose de store. Aménagement extérieur pour la pause déjeuner et d'un parking moto

2- Poursuite des acquisitions via la plateforme CADI

Acquisition de véhicules, EPI, mobiliers et fournitures de bureau, matériels et produits d'entretien

3- Mise en œuvre et suivi des actions du Document Unique

Identification et formation des référents sur chaque site pour le suivi et la mise en place des actions. Réévaluation des risques professionnels et recrutement d'un agent de prévention.

4- Politique handicap

Définition de la politique handicap (élus/managers) avec mise en place d'une gouvernance pour le suivi du plan d'actions défini

5- Acquisition d'une application de gestion et suivi du patrimoine

Application pour la gestion et le suivi du patrimoine: entretien, consommations énergétiques, ...

6- Lancement du marché dispositif incendie

Exercice incendie et formation des agents

7- Lancement du marché entretien et maintenance des véhicules

Gestion des réparations, renouvellement des équipements, ...

8- Poursuite de la gestion de la flotte automobile

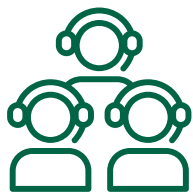
Mise en place du carnet de bord digital, suivi des coûts par sinistralité avec formation de l'équipe. Responsabilisation des conducteurs.

9- Document Unique (DU)

Réévaluation du plan d'actions pour sa mise en œuvre

5- La Direction Projet de Territoire

LA VISION



DPdT

4 agents

Créée en 2021 dans la continuité des travaux de formalisation du Projet de Territoire avec le recrutement d'un chargé de mission et la création du Conseil de Développement (CODEV), la Direction Projet de Territoire (DPdT) s'est structurée pour répondre à un besoin identifié : renforcer le pilotage transversal des politiques publiques du territoire, en particulier en matière de transition écologique, à travers des documents stratégiques (PCAET, CRTE) et des dispositifs nationaux (Petites Villes de Demain) et matière de participation citoyenne avec l'animation du CODEV et la réflexion pour la mise en place des baromètres de satisfaction.

La Direction Projet de Territoire agit comme catalyseur de coopération, en associant étroitement les services de l'intercommunalité, les instances citoyennes (CODEV) et les partenaires du territoire (Région, Université, entreprises innovantes) autour de projets communs. La direction affirme sa vocation à être porteur de la cohérence transversale des politiques publiques de la CASUD et impulsant des dynamiques stratégiques pour l'émulsion des domaines de compétences de l'intercommunalité.

Cette ambition se traduit par une double dynamique :

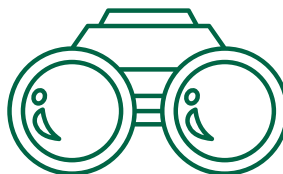
- expérimenter pour essaimer : la direction porte des actions pilotes (récupérateurs d'eau de pluie, Mai à vélo, CRITER) conçues comme des démonstrateurs, dont les enseignements ont vocation à être partagés et déployés plus largement au sein des autres directions et sur le territoire,
- structurer pour pérenniser : au-delà des expérimentations, la direction consolide son organisation interne (équipe projets, référents, projet de service) afin de devenir un point d'appui permanent pour l'ensemble de la collectivité, notamment dans l'accompagnement au changement porté par la nouvelle mandature.

À moyen terme, l'enjeu pour la DPdT est de passer d'une logique de projets isolés à une fonction d'enssembler du Projet de Territoire, en s'appuyant sur la relance du projet d'administration et sur l'approfondissement du dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire (population, associations, entreprises et entités publiques) notamment avec l'évolution du Projet de Territoire, pour bâtir un territoire cohérent, inclusif et résilient.



2

expérimentations



2

visites apprenantes



1

rencontre territoriale

LES SERVICES RESSOURCES

5- La Direction Projet de Territoire

1- Conseil de Développement

Animation du Conseil de Développement avec la tenue de séances plénières, de visites de terrain.

Conseil et/ou accompagnement technique lors de rencontres avec les partenaires ou l'audition avec le CESER

2- 1ère édition Mai à vélo 2025

Mise en place, en lien avec le CODEV et les directions des transports et des moyens, de la 1ère édition du programme national avec des événements sur les 4 Communes:

- sensibilisation dans les écoles de l'Entre-Deux,
- village vélo à la gare routière de la Châtoire,
- challenge photo sur le territoire CASUD,
- challenge vélo interne
- participation au RézoTour, organisé par Rézola, en lien avec les Communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe

Coût: 7,5 k€

Subvention ADEME



ACTIONS 2025

3- 1er Comité Régional de l'Innovation TERritoriale (CRITER)

Mise en place du CRITER avec la Réunion Innovation et la Région Réunion en lien avec l'Université, AUDACE et des entreprises innovantes du territoire

4- Expérimentation récupérateur d'eau de pluie

Lancement de l'expérimentation acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie de 1000 litres à destination des administrés en lien avec le CODEV, les directions des finances, assainissement et prévention et moyens logistiques

Quantité : 100 récupérateurs

Coût: 40 k€

Subvention Office de l'Eau et Département : 24 k€

Participation habitant: 5 k€

5- Projet d'administration

Travail de co-construction avec les directions internes avec notamment la mise en exergue des valeurs communes. Présentation du projet d'administration aux instances syndicales

6- Rapports transversaux

Réalisation des rapports d'activités et développement durable de la CASUD

LES SERVICES RESSOURCES

5- La Direction Projet de Territoire

PERSPECTIVES 2026

1- Bilan du Projet de Territoire et évolution

Réalisation du bilan faisant état d'avancement des projets et leurs évaluations. Cet état des lieux permettra de conforter les points de réussite et améliorer les difficultés rencontrées. L'objectif étant de proposer une évolution du document stratégique avec les ambitions de la nouvelle mandature.

2- Poursuite de l'animation du CODEV et renouvellement de l'instance

Poursuite de l'animation des séances plénières avec établissement du rapport d'activités pour la période 2025-2026 avec un bilan d'étape de l'installation de cette instance pour une 1ère fois au sein de la CASUD.

Suivant évolution réglementaire et les ambitions de la nouvelle mandature, préparation du renouvellement de l'instance et du fonctionnement envisagé.

3- Expérimentation récupérateur eau de pluie

Poursuite de l'expérimentation avec remise des récupérateurs et gestion logistique du transport.

Réalisation des premières visites de site et administration des questionnaires en vue de la réalisation d'un bilan du projet.

4- Rapports transversaux

Réalisation des rapports d'activités et développement durable de la CASUD

5- Projet d'administration

Relancer les travaux du projet d'administration En lien avec les ambitions de la nouvelle mandature, échange sur le projet d'administration pour mettre en adéquation les moyens humains, techniques et financiers avec les projets à prioriser (lien avec le Projet de Territoire à évoluer)

6- Conforter la structuration de la direction

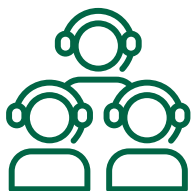
Structuration avec une équipe projets permettant de multiplier les expérimentations et faciliter les soutiens transversaux pour le portage de projets ou accompagnement au changement suivant les directives de la nouvelle mandature.

Développement de nouveaux partenariats pour répondre aux priorités fixées par la nouvelle mandature comme en matière agricole, de biodiversité ou sur le volet recherche et innovation

LES SERVICES RESSOURCES

6- La Direction des Systèmes d'Information

LA VISION



DSI

3 agents

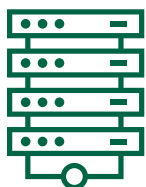
La Direction des Systèmes d'Information accompagne au quotidien le fonctionnement de la collectivité en assurant la disponibilité, la sécurité et l'évolution des outils numériques mis à disposition des agents et des services.

Dans un contexte où les usages numériques occupent une place croissante dans l'organisation du travail, la relation aux usagers, la dématérialisation des procédures et la continuité du service public, la DSI constitue un service support stratégique. Elle intervient à la

fois sur les infrastructures techniques, les équipements, les télécommunications, les logiciels métiers, la sécurité informatique et l'accompagnement des utilisateurs.

La DSI assure notamment :

- l'administration du système d'information via les serveurs: applications métiers, services numériques, sauvegardes, supervision et maintenance ;
- la gestion du parc informatique : postes de travail, imprimantes, copieurs, périphériques et équipements associés ;
- la gestion des télécommunications : téléphonie fixe, téléphonie mobile, accès Internet, interconnexions de sites et réseaux internes ;
- l'accompagnement des services dans les usages numériques et les besoins métiers ;
- le suivi des outils de dématérialisation : parapheur électronique, signature électronique, archivage électronique et plateformes associées ;
- le maintien en conditions opérationnelles des équipements et services numériques ;
- la prise en charge des demandes d'assistance et des incidents utilisateurs ;
- la contribution à la sécurisation progressive du système d'information.



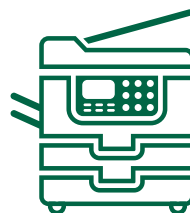
15

serveurs



220

ordinateurs



18

imprimantes

16

copieurs

ACTIONS 2025

1- WEBGFC

Solution dédiée à la gestion du flux citoyens et des courriers. Poursuite du déploiement avec: mise à jour de la solution, préparation de l'exploitation opérationnelle et formation des administrateurs

6- La Direction des Systèmes d'Information

ACTIONS 2025

2- Installation à Poker d'As

Préparation technique et déménagement des équipements informatiques et réseaux pour limiter les interruptions et sécuriser la reprise de fonctionnement sur le nouveau site

3- Équipements et mise en réseau de nouveaux sites

Principalement sites des gares routières: fourniture et installation des équipements, mise en place des accès réseau et Internet, configuration des postes et services associés et intégration de ces sites au système d'information de la collectivité

4- Maintien en conditions opérationnelles du système

Fonctionnement quotidien avec par exemple traitement des incidents, assistance aux utilisateurs, maintenance des équipements, suivi des sauvegarde, ...

PERSPECTIVES 2026

1- WEBGFC

Formation des utilisateurs et accompagnement des services, mise en production de la solution

2- Sécurité des systèmes d'information et structuration

Audit interne avec la réalisation d'un diagnostic (organisation, risques, ...) avec un plan d'actions à mener suivant les urgences et les faisabilités technique et financière. Rattachement des archives à la direction

3- Intelligence artificielle et développement d'applications métiers

Travaux exploratoires pour identifier des usages concrets, utiles tels que des preuves de concept, automatisation de tâches, ...

4- Accompagnement numérique des services

Aide à la définition des besoins, conseils sur les choix, appui à la dématérialisation, sensibilisation aux usages

7- La Direction des Systèmes d'Informations Géographiques

LA VISION



DSIG

3 agents

L'information géographique est un outil essentiel pour éclairer les décisions, faciliter la planification et optimiser la gestion des services publics. Consciente de son importance, la CASUD s'est équipée d'un Système d'Information Géographique (SIG). Cet outil permet de maintenir une vision actualisée du territoire et de s'adapter aux enjeux liés aux compétences de l'agglomération.

Les missions clés

- Pilotage stratégique et observatoires

La CASUD impulse et coordonne des projets structurants, notamment en créant des observatoires dédiés à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques telles que l'aménagement du territoire, l'économie, l'habitat.

- Développement des outils et services géographiques

La CASUD conçoit des géo services web et transversaux pour répondre rapidement et de manière évolutive aux compétences intercommunales, telles que la gestion de l'eau et de l'assainissement, l'économie locale, ...

Par ailleurs, les chantiers topographiques assurent la maintenance des outils et des données géographiques partagées, garantissant leur fiabilité et leur actualité.

- Soutien aux services techniques

La CASUD met à disposition des moyens, ressources et équipements topographiques pour les services techniques pour faciliter le travail au quotidien.

- Animation du réseau mutualisation

La CASUD anime un réseau de mutualisation avec les communes membres. Cette démarche repose sur :

- la création d'une instance de ressources de données mutualisées entre les communes ;
- la facilitation des échanges de données entre partenaires, notamment pour les référentiels fonciers ;
- le partage des outils et méthodes au sein du réseau intercommunal.

Ces actions permettent de renforcer l'autonomie des communes et d'augmenter leurs compétences dans la mise en œuvre de leurs propres géo services.

- Déploiement des géo services dans les Communes

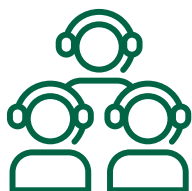
La CASUD accompagne les communes dans le déploiement de géo services à travers :

- l'hébergement des géo portails et le support technique associé ;
- l'accompagnement aux projets de cartes interactives pour les services communaux ;
- les formations et ateliers thématiques dédiés aux projets de cartes interactives.

LES SERVICES RESSOURCES

8- Le Pôle des Assemblées

LA VISION



P. Assemblées

1 agent

Placé sous la conduite du Directeur Général des Services et en lien étroit avec les élus et les directions, le Pôle des Assemblées est le garant du bon fonctionnement de l'instance délibérante de la CASUD. Il assure la préparation, l'organisation et le suivi du Conseil communautaire. Il a en charge la rédaction des actes administratifs, traduisant les décisions adoptées et veille au respect des obligations légales encadrant le fonctionnement de l'assemblée délibérante pour assurer leur caractère exécutoire, avec notamment :

- transmission des convocations aux élus dans le respect du délai légal de 5 jours francs minimum avant chaque séance,
- transmission au contrôle de légalité effectuée dans un délai moyen de 1 à 14 jours suivant leur adoption,
- publication et mise à disposition du public des actes assurées dans les mêmes délais, garantissant le caractère exécutoire des décisions.

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de l'intercommunalité, le Conseil communautaire règle par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité, dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Afin de garantir efficacité et fluidité dans la gestion courante, il délègue certaines attributions au Président, lequel lui en rend compte régulièrement.

Ses prérogatives sont celles expressément prévues par la loi. Ses principales missions sont :

- élire le Président et constituer le Bureau de l'intercommunalité ;
- adopter le budget de la collectivité ;
- décider des projets et actions à conduire dans les domaines de compétence : aménagement du territoire, eau potable, assainissement, transports, développement économique, protection de l'environnement, etc. ;
- contrôler l'action du Président et du Bureau.

Les séances du Conseil sont publiques. Le Conseil se réunit au minimum une fois par trimestre, et aussi souvent que le Président le juge nécessaire.



7

séances de conseils communautaires



272

délibérations publiées



48

conseillers communautaires



10

Vices-Présidents



2

conseillers délégués

8- Le Pôle des Assemblées

... LA VISION

Le Pôle des Assemblées est également le garant du bon fonctionnement de l'instance délibérante du syndicat mixte des Hirondelles en lien avec le Directeur Général des Services techniques (DGST). Il assure la préparation, l'organisation et le suivi des comités. Il a en charge la rédaction des actes administratifs, traduisant les décisions adoptées et veille au respect des obligations légales encadrant le fonctionnement de l'assemblée délibérante pour assurer leur caractère exécutoire.

Le Syndicat Mixte des Hirondelles

Créé en 1984, il a pour compétence la production d'eau potable à partir de la source des Hirondelles, située sur la commune du Tampon, ainsi que la gestion du réseau d'adduction afférent, pour le compte de ses membres. Il alimente ainsi, directement ou indirectement, les communes du Tampon, Saint-Joseph, Petite-Île et Saint-Pierre.



8 et 8

délégués titulaires et suppléants



2

Vices-Présidents



5

comités



12

actes

ACTIONS 2025

Assurer les missions liées aux assemblées du Conseil Communautaire et du syndicat mixte des Hirondelles

PERSPECTIVES 2026

1- Installation de la nouvelle mandature

Être pro-actif dans l'accompagnement de l'installation de la nouvelle mandature

2- Modernisation des équipements

Acquisition d'un matériel de vote permettant un suivi informatisé plus efficient

3- Renforcement de l'équipe

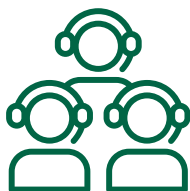
Renforcer l'équipe d'un agent administratif pour assurer l'ensemble des instances du Conseil Communautaire et du syndicat mixte des Hirondelles

4- Poursuite des veilles juridiques

Poursuite des échanges et partenariats avec des associations notamment en conseils juridiques

9- Le secrétariat général

LA VISION



Pôle SG

7 agents

Le secrétariat général occupe une place stratégique au sein de la collectivité. Véritable interface entre la Direction Générale, les services, les élus et les partenaires institutionnels, il contribue à la continuité du fonctionnement administratif de la CASUD et à la mise en œuvre des orientations de la gouvernance.

Par son rôle transversal, il assure la coordination administrative de nombreux dossiers, veille à la bonne circulation de l'information et garantit la sécurisation des procédures internes. Il intervient aussi

dans l'organisation des manifestations institutionnelles et le suivi des représentations de la collectivité au sein des organismes extérieurs.

Ses principales missions sont les suivantes:

- Appui à la gouvernance et la Direction Générale:
- soutien administratif permanent à la Direction Générale ;
- préparation et suivi des dossiers stratégiques et des instances décisionnelles
 - Gestion des fonctions supports du siège:
- Supervision de l'accueil physique et téléphonique ;
- Organisation et contrôle du traitement des courriers entrants et sortants;
- Gestion et coordination des moyens logistiques nécessaires au siège
 - Suivi des représentations institutionnelles
- accompagnement administratif des élus désignés dans les organismes partenaires ;
- suivi des convocations, ordres du jour et dossiers des séances du Conseil des Maires ;
- centralisation et diffusion des informations relatives aux instances extérieures ;
- accompagnement des élus dans l'exercice de leurs mandats de représentation.
 - Organisation d'événements institutionnels
- coordination logistique et protocolaire des réunions, conseils, séminaires, inaugurations et cérémonies ;
- interface entre les services internes, les élus et les partenaires extérieurs

Le secrétariat général constitue ainsi un maillon essentiel de la chaîne administrative, contribuant à la qualité du service public, à la fluidité des échanges et à l'efficacité de l'action communautaire.

DONNÉES CLÉS



60

Événements
organisés



7 500

courriers
traités

45

Instances,
organismes suivis

9- Le Pôle Secrétariat Général

ACTIONS 2025

1- Renforcement du suivi des représentations institutionnelles

Structuration et centralisation des informations pour renforcer l'information entre organismes, élus et services

2- Consolidation gestion administrative et accueil

Amélioration des outils de suivi, à la qualité des réponses aux usagers et harmonisation des pratiques entre les sites d'accueil physiques.

3- Accompagnement des manifestations institutionnelles et partenariales

Assurer la qualité de l'accueil, respect des protocoles et articulation entre les acteurs mobilisés

4- Poursuite démarches de modernisation administrative

Poursuite des travaux engagés sur les outils numériques de gestion et suivi des demandes. Réflexion sur le déploiement de WEBGFC et l'extension d'APPCASUD

PERSPECTIVES 2026

1- Accompagnement à l'installation de la mandature

Organisation administrative et protocolaire pour l'installation, suivi des désignations dans les organismes, mise à jour des outils de gouvernance et accompagnement des nouveaux élus dans l'exercice de leurs fonctions

2- Structuration du suivi des organismes partenaires

Mise en place d'outils de pilotage et centralisation des informations pour renforcer le suivi des représentations

3- Renforcement de la qualité de l'accueil et de la relation usagers

Évolution des outils numériques et harmonisation des pratiques d'accueil sur les sites physiques CASUD

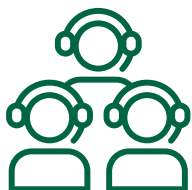
4- Modernisation des procédures administratives

Actions de simplification et dématérialisation des procédures administratives pour sécuriser les circuits et améliorer le traitement des demandes

LES SERVICES RESSOURCES

10- Le service communication

LA VISION



Com

3 agents
2 stagiaires

Le service communication de la CASUD assure une mission stratégique de valorisation et de coordination de la communication institutionnelle. Il informe les administrés sur l'actualité de l'intercommunalité, veille à son image et accompagne les services dans la promotion de leurs actions.

À ce titre, il conçoit et actualise les supports de communication dans le respect de la charte graphique. Il assure également la couverture des événements, projets et actions menés par la collectivité afin d'en renforcer la visibilité auprès du public.

Le service participe à l'organisation et à la promotion des manifestations publiques et internes en déployant les outils de communication adaptés. Il constitue par ailleurs l'interlocuteur privilégié des médias locaux à travers la diffusion de communiqués de presse.

CHIFFRES CLÉS



80

photoreportages



30

supports visuels
réalisés



10 498

followers

3 006 795

vues de la page

567

interactions



33 000

utilisateurs du
site internet

ACTIONS 2025

1- Création de logos

Conception des logos de la fourrière et du transport urbain

2- Calendriers de collecte

Conception des calendriers de collecte à destination des administrés sur l'organisation du service de gestion des déchets

3- Reportage photo thématiques

Coordination avec les services pour la production de reportages photographiques et thématiques pour valoriser les actions de la collectivités

4- Conception de supports de communication

Conception et réalisation de supports de communication relatifs aux thématiques des transports, du PLIE, de l'environnement et de l'assainissement collectif pour informer au mieux les administrés sur nos dispositifs, actions et services

1- Structuration du service communication

Face aux enjeux croissants en matière d'information, de valorisation de l'action publique et de communication institutionnelles, structuration du service communication avec une équipe de cadres

3- Poursuite de la numérisation et transfert vers le SAE

conception et la réalisation de la signalétique événementielle qui a vocation de faciliter l'accueil, l'orientation et l'information du public sur les différents sites concernés lors des manifestations et événements portés par la collectivité

ACTIONS 2025

5- Signalétique pôle de proximité de Saint-Joseph

Conception de la signalétique dans le respect de la charte graphique pour faciliter le repérage des espaces

4- Accueil de deux stagiaires

Accompagnement de l'immersion professionnelle de jeunes pour découvrir les facettes des métiers de la communication, participer à des projets concrets et découvrir les compétences de la CASUD et développer leurs appétences professionnelles

PERSPECTIVES 2026

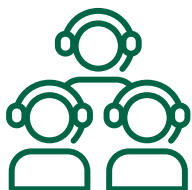
2- Valorisation des métiers des agents de la CASUD

Valorisation des ressources humaines et des métiers de la collectivité pour mettre en avant les agents, leurs missions et leur contribution au service public, notamment lors du séminaire de travail

LES SERVICES RESSOURCES

12- Le Pôle Optimisation des Financements

LA VISION



POF

2 agents

Le Pôle Optimisation des Financements accompagne l'ensemble des services de la CASUD dans l'identification, la mobilisation et la sécurisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des projets du territoire.

Au-delà de l'instruction des dossiers de subvention, le pôle élabore, pilote et coordonne une stratégie de veille, de prospective et de captation des financements (régionaux, nationaux et européens)

afin de maximiser les recettes externes mobilisables auprès des partenaires institutionnels. Il contribue ainsi à la soutenabilité financière des investissements communautaires et à l'équilibre budgétaire de la collectivité.

Le pôle assure également un rôle d'interface privilégiée entre la CASUD, les financeurs et les partenaires du territoire, participant activement au développement et à la pérennisation de relations de confiance favorables à l'émergence de nouveaux projets.

CHIFFRES CLES



Dossiers de
subvention déposés



Financements
sollicités



Nouvelles
subventions validées



35
demandes de
paiement déposées



41
rencontres
partenariales

12- Le Pôle Optimisation des Financements

ACTIONS 2025

1- Investissement Territorial Intégré (ITI)

Poursuite de la contractualisation de l'ITI avec l'autorité de gestion des fonds européens

Animation du dispositif à l'échelle du territoire et accompagnement des Communes dans l'élaboration des projets

Préparation des avis pour l'instruction des demandes de financements

2- Consolidation du Pôle Optimisation des Financements

Renforcement de l'équipe avec une assistante administrative, ce qui a permis:

- meilleurs délais de traitement et d'accompagnement des services,
- meilleure capacité de veille et prospection financière
- renfort du suivi administratif et financiers des opérations,
- sécurisation des procédures de gestion des subventions

PERSPECTIVES 2026

1- Investissement Territorial Intégré (ITI)

Déploiement opérationnel du programme ITI avec accompagnement des porteurs de projets, suivi des opérations, sécurisation de la consommation des enveloppes attribuées. Renforcement de la coordination Communes/CASUD
Objectif: garantir une mobilisation optimale des fonds européens

2- Consolider le suivi et renforcer les partenariats

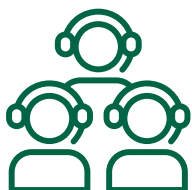
Structuration d'outils de suivi pour disposer d'une vision consolidée des subventions (échéances, évaluations, ...) pour proposer les choix les plus efficaces

Renforcer les partenariats financiers pour identifier les nouvelles opportunités de financement et maintenir notre capacité d'investissement

LES SERVICES RESSOURCES

11- Les archives

LA VISION



Archives

1 agent

Les archives et la documentation jouent un rôle clé dans la collecte, le traitement, la diffusion et la mise en valeur des archives provenant de tous les services au sein de la CASUD.

Il crée et installe des outils destinés à la recherche archivistique, et prépare les bordereaux d'élimination qui sont ensuite validés par les Archives Départementales, responsables du contrôle scientifique et technique des archives publics.

Le service des archives se charge également de la gestion centralisée des commandes d'abonnements et de livres, dans le but de tirer parti et de mettre en valeur toutes les ressources documentaires à la disposition des directions.

DONNÉES CLÉS



Budget
documentation



2243 (307,8 ml)
à la CASUD
1533 (216 ml)
prestataire
agréée



51
dépôt soit 1074
boîtes



30,6 Go soit
17 527
fichiers
transférés
vers le SAE



170
Boîtes
éliminées

Les diffusions et consultations :



12
envoi par mail
de revue
mensuelle



21
demandes pour 60
articles de presse
36
envois pour 67 articles
de presse thématique



26
demandes de
consultation
d'archives portant
sur 33 documents

11- Les archives

1- Déménagement des archives à Poker d'As

Acquisition et installation de rayonnage
- Subvention DACOI
Externalisation d'une partie des archives
Suivi du déménagement avec la DPML

2- Sensibilisation des services à l'archivage

Organisation de deux séances de sensibilisation à l'archivage
Diffusion de rappels sur les procédures de versement et gestion des archives

ACTIONS 2025

3- Projet Archivage Numérique en Territoire (ANET)

Candidature à l'appel à projet ANET pour l'acquisition d'un logiciel de versement pour compléter le Système d'Archivage Électronique (SAE).

Coût: 7 850 €

Subvention : 24,8 %

4- Poursuite de l'archivage électronique

Poursuite des versements automatiques des factures dématérialisées et des pièces liées au mandement (30,6 Go)

1- Validation du procès-verbal de récolement des archives

A la suite des échéances électorales, application de la réglementation en vigueur

2- Poursuite de la numérisation et transfert vers le SAE

Numérisation des dossiers SPANC et transfert vers le SAE car longue durée de conservation et consultation régulière.
Poursuite du transfert des factures numérisées en interne vers le SAE (période 1999 à 2012)

PERSPECTIVES 2026

3- Traitements des archives dégradées des finances

Identification et tri des documents, évaluation sanitaire, reconditionnement et définition des suites à donner en lien avec les archives départementales

4- Mise en œuvre et suivi du projet ANET

Acquisition du logiciel VERSAE pour la préparation et le transfert normalisé des archives numérique.. Mise en place sous la houlette de la DSI

TABLE DES SIGLES

Table des sigles

A

AAP: Appel A Projet
AC: Assainissement Collectif
ACI: Atelier Chantiers d'Insertion
ACV: Action Cœur de Ville
ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIE: Association pour le Droit à l'Initiative Économique
ADIL: Association Départementale d'Information sur le Logement
AEP: Alimentation ou Adduction en Eau Potable
AFD: Agence Française de Développement
AGCV: Association de Gestion du Centre Ville (à Saint-Joseph)
AGORAH: AGence pour l'Observation de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat
AIVS: Agence Immobilière à Vocation Sociale
ALUR: Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AMI: Appel à Manifestation d'Intérêt
AMO: Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANC: Assainissement en Non Collectif
ANCT: Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
ANET: Archivage Numérique en Territoire
AOM: Autorité Organisatrice de la Mobilité
ARE: Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
ARS: Agence Régionale de Santé

... A

ASS: Allocation Solidarité Spécifique
AVE2M: Association pour la Valorisation de l'Entre-Deux Monde
AVP: AVant Projet (phase d'étude avec AVP sommaire et AVP définitif)

B

BAFA: Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur
BAV: Bornes d'Apport Volontaire
BEP: Brevet d'Etude Professionnelle
BEGES: Bilan des Emissions des gaz à Effet de Serre
BIT: Bureau d'Information Touristique
BIV: Bornes d'Informations Voyageurs
BOE(TH): Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (de Travailleurs Handicapés)

C

CADI: Centrale d'Achats Durables et Innovants
CAE: Climat Air Énergie
CAF: Caisse d'Allocation Familiale
CAP: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CASUD: Communauté d'Agglomération du SUD
CATP: Centrale d'Achat du Transport Public
CC: Conseil Communautaire

Table des sigles

C

CCAS: Centre Communal d'Action Sociale

CCSUD: Communauté de Communes du SUD

CFU: Compte Financier Unique

CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales

CIA: Convention Intercommunale d'Attribution de Logements

CIL: Conférence Intercommunale du Logement

CIREST: Communauté Intercommunale Réunion EST

CIVIS: Communauté Intercommunale des Villes Solidaires

CMS: Contrat de Mixité Sociale

CODEV: Conseil de Développement

CODOM: Contrat d'Objectif Déchets Outre-Mer

CPI: Contrat de Prestations Intégrées

CPOI: Campus Professionnel de l'Océan Indien

CRESS: Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

CRITER: Comité Régional de l'Innovation TERritoriale

CRTE: Contrat pour la Réussite (ex Relance) à la Transition Écologique

CS: Collecte Sélective

CSPS: Coordonnateur de Sécurité et Protection de la Santé

CST: Comité Social Territorial

CT: Contrôle Technique

CV: Curriculum Vitae

CVAE: Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

D

DACOI: Direction des Affaires Culturelles Océan Indien

DALO: Droit Au Logement Opposable

DCE: Dossier de Consultation des Entreprises

DECV: Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

D3E ou DEEE: Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DEP: Direction Économie et Prospective

DETR: Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux

DGFIP: Direction Générale des Finances Publiques

DGS: Directeur (Direction) Général(e) des Services

DGST: Directeur (Direction) Général(e) des Services Techniques

DICT: Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

DM: Décision Modificative

DPdT: Direction Projet de Territoire

DPML: Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques

DOB: Débat d'Orientation Budgétaire

DRH: Directrice(tion) des ressources Humaines

DSI: Directeur(tion) des Systèmes d'Information

DSP: Délégation de Service Public

DU: Document Unique

DVE: Déclaration de Vacance d'Emploi

Table des sigles

E

ECi: Économie Circulaire
ECT: Extension des Consignes de Tri
EEE: Espèces Exotiques Envahissantes
EH: Équivalent Habitant
EPCI: Établissement Public de Coopération Intercommunal
EPI: Équipement de Protection Individuelle
EPFR: Établissement Public Foncier de la Réunion
ESAT: Établissement de Service d'Aide par le Travail
ESS: Économie Sociale et Solidaire
ETP: Équivalent Temps Plein
EU: Eau(x) Usée(s)

F

FEI: Fonds Exceptionnel Investissement
FSE: Fonds Social Européen
FPRNM: Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs dit Fonds Barnier
FSSCT ou F3SCT: Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

G

GAL: Groupe d'Action Locale
GEMAPI: GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

...G

GEOD: Gestion, Enregistrement, Observation de la Demande
GEPU: Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
GIS: Groupement Intercommunal du Sud
Go: Giga octet
GPA: Garantie Parfait Achèvement
GREC-Réunion: Groupe Régional d'Expertise sur le Climat -Réunion

I

IAE: Insertion par l'Activité Économique
ICPE: Installation Classée Protection de l'Environnement
IDRM: Ile De la Réunion Mobilité (ex SMTR)
IEDOM: Institut d'Émissions des Départements d'Outre-Mer
IGP: Indication Géographique Protégé
INPI: Institut National de la Propriété Intellectuelle
INSEE: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ITI: Investissement Territorial Intégré

K

K €: kilo euro
km: kilomètre(s)

Table des sigles

Envoyé en préfecture le 23/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le

S²LOW

ID : 974-249740085-20260930-AFF03_CC300926-DE

L

LSF: Langue des Signes Française

M

M: million(s)

MAAS: Mobility As a Service -
Mobilité comme service

MDE: Maîtrise de la Demande en
Énergie ou Maison de l'Emploi

ml: mètre(s) linéaire(s)

MLS: Mission Locale Sud

Moe: Maîtrise d'oeuvre

N

NVU: Nouvelle Voie Urbaine

O

O: Orientation(s)

OFB: Office Français de la
Biodiversité

OFS: Office Foncier Solidaire

OMR: Ordures Ménagères
Résiduelles

OPAH-RU: Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat de
Renouvellement Urbain

ORT: Opération de revitalisation du
Territoire

OS: Orientation(s) Stratégique(s) ou
Ordre de Service

...O

OTI: Office de Tourisme
Intercommunal

OTLE: Observatoire Territorial des
Logements Etudiants

P

PAM: Petits Appareils Ménagers

PAPI: Programme d'Actions de
Prévention des Inondations

PAT: Projet Alimentaire Territorial ou
Programme d'Actions
Territorialisées

PAVA: Point d'Apport Volontaire
Automatisé

PCAET: Plan Climat Air Énergie
Territorial

PDALPD: Plan Départemental
d'Action pour le Logement des
Personnes Défavorisées

PDM: Plan De Mobilité

PE: Programme Européen (ou POE)

PEC: Parcours Emploi Compétence

PEM: Pôle d'Échange Multimodal

PES: Protocole d'Échange Standard

PFF: Pacte Fiscal et Financier

PICS: Plan InterCommunal de
Sauvegarde

PILHI: Plan Intercommunal de Lutte
contre l'Habitat Indigne

PLH: Programme Local de l'Habitat

PLIE: Plan Local pour l'Insertion et
l'Emploi

PLOM: Plan Logement Outre-Mer

PLPDMA: Plan Local de Prévention
des Déchets Ménagers et Assimilés

Table des sigles

P

PLU: Plan Local d'Urbanisme
PMR: Personnes à Mobilité Réduite
POE: Programme Opérationnel Européen (ou PE)
PPGDID: Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs
PPI: Programmation Pluriannuelle des Investissements
PRO: PROjet
PSC: Protection Sociale Complémentaire
PV: Procès-Verbal (Verbaux)
PVD: Petite(s) Ville(s) de Demain

Q

QPV: Quartier Prioritaire de la Ville
QVCTT: Qualité de Vie et Conditions de Travail

R

REUT: Réutilisation des Eaux Usées Traitées
RPLS: Répertoire du Parc Locatif Social
RQTH: Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés
RSA: Revenu de Solidarité Active
RSE: Responsabilité Sociétale des Entreprises
RSU: Rapport Social Unique
RTS: Régie Territoriale du Sud

S

SAE: Système d'Archivage Électronique
SAFER: Société d'Aménagement Foncier et Établissement Rural
SAR: Schéma d'Aménagement Régional
SCOT: Schéma de COhérence Territorial
SD: Schéma Directeur
SDEP: Schéma Directeur Eau Potable
SDES: Service des Données et Etudes Statistiques
SEEPH: Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées
SEDRE: Société d'Équipement du Département de la REunion
SEM: Société d'Économie Mixte
SEMRRE: Société d'Économie Mixte Réunion Recyclage Environnement
SIAD: Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs de logement social
SIG: Système d'Informations Géographiques
SMEP: Syndicat Mixte Étude et Prospective
SMP: Syndicat Mixte de Pierrefonds
SNE: Système National d'Enregistrement
SODEGIS: Société de DEveloppement de Gestion d'Immobilier Social
SPAC: Service Public d'Assainissement collectif
SPANC: Service Public d'Assainissement Non Collectif

Table des sigles

... S

SPASER: Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Économiquement Responsables

SPL: Société Publique Locale

SRDEII: Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

SRU: Solidarité et Renouvellement Urbain

STEP: STation d'EPuration ou Station de Transfert d'Énergie par Pompage

STEU: Station de Traitement des Eaux Usées (Ex station d'épuration)

T

T: tonne

CSP: Transport en Commun en Site Propre

TDS: Taxe De Séjour

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TH: Taxe d'Habitation

TO: Territoire de l'Ouest (ex Territoire de la Côte Ouest)

U

URSAE: Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

UTEP: Unité de Traitement de l'Eau Potable (unité de potabilisation)

V

VAE: Vélo à Assistance Électrique

VHU: Véhicule Hors d'Usage

VIN: Vehicule Identification Number (Numéro d'Identification Véhicule)

VRD: Voiries Réseaux Divers

VTA: Visite(s) Technique(s) Approfondie(s)

Z

ZA: Zone d'Activité ou Zone Artisanale

ZAE: Zone d'Activité Économique

ZAN: Zéro Artificialisation Nette

RAPPORT D'ACTIVITÉS – EXERCICE 2025

Directeur de la publication	Alexis CHAUSSALET, Président de la Communauté d'Agglomération du SUD
Conception graphique	Direction Projet de Territoire
Photographies	Didier LAURET, service communication

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD

168, RUE MARIUS ET ARY LEBLOND 97430 LE TAMPON

Tél: 0262 57 97 77 - Courriel: contact@casud.re

www.casud.re